

la tribune

Claude Morin part,  
René Lévesque reste

Un éditorial  
de Jean Vigneault (p.2)

Forum

Finance  
Informations  
générales

• "Affecté" par l'aboutissement des négociations constitutionnelles

# Claude Morin met fin à sa carrière politique

QUEBEC (PC) — Se disant "affecté" par l'aboutissement des négociations sur la constitution, le ministre québécois des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, a démissionné de son poste de ministre et de député de Louis-Hébert.

M. Morin a confirmé la nouvelle mercredi en rendant publique sa lettre de démission au premier ministre René Lévesque et la réponse de ce dernier.

M. Morin avait fait part de sa décision à M. Lévesque par écrit en date du 15 décembre dernier.

L'ex-ministre rappelle qu'il n'a jamais voulu "poursuivre une carrière politique et parlementaire personnelle" et que le référendum était "l'étape essentielle" à laquelle il voulait consacrer ses énergies.

Aussi, M. Morin signale qu'en avril 1980, après la tenue du référendum, il avait "terminé le trajet qu'il s'était fixé".

"Toutefois, le lendemain du référendum, Ottawa lança une offensive constitutionnelle d'envergure, poursuit M. Morin dans sa lettre. Cela me força à rester et à prendre part à la campagne électorale d'avril 1981 qui se situait dans le contexte du coup de force d'Ottawa".

M. Morin signale que les négociations constitutionnelles se sont ter-

minées par "une collusion du Canada anglais et d'Ottawa sur le dos du Québec, non pas pour améliorer le fédéralisme, mais pour assurer la prédominance du gouvernement central et pour nier la spécificité québécoise".

"Sur le plan humain, cet aboutissement m'a affecté à un point que je n'aurais pas imaginé, poursuit l'ex-ministre. Je souhaitais tellement que le Québec s'en tire autrement malgré le handicap formidable que représentait la réponse négative des Québécois au référendum".

"Je m'induirais moi-même en erreur si j'essayais de me persuader que j'ai encore la motivation voulue

pour continuer d'assurer la responsabilité des négociations qui, dans les conditions actuelles, ressembleront fatalement à celles que je viens de vivre".

Aussi, M. Morin "confirme avec, malgré tout une sorte de déchirement", sa démission comme ministre des Affaires intergouvernementales et comme député du comté de Louis-Hébert.

Il retourne à compter de janvier 1982 comme professeur à l'École nationale d'administration publique où il enseignait avant son élection en 1976.

## Encore souverainiste

M. Morin précise dans sa lettre qu'il demeurera conseiller spécial auprès du premier ministre dans les dossiers qui le concernent.

De plus, il ajoute "pour qu'il n'y ait aucun malentendu ni maintenant ni plus tard" qu'il n'a pas "changé d'avis sur l'avenir du Québec".

M. Morin signale que ses réflexions "ont mûri bien avant le dernier congrès du Parti québécois". Ce congrès a porté un dur coup à la thèse de l'association avec le reste du Canada après l'accession à la souveraineté, thèse chère au cœur de M. Morin.

M. Morin rend enfin hommage au premier ministre René Lévesque. "A mes yeux, vous incarnez en ces temps difficiles et mieux que quiconque l'espoir des Québécois".

Dans sa réponse, M. Lévesque accepte "avec une peine très réelle" le départ de son ministre.

"On verra de plus en plus clairement à quel point vous aurez contribué à faire avancer notre cause de façon durable. Ceux et celles qui vous y ont vu à l'oeuvre ne sauraient en douter", écrit le premier ministre, qui assure son ex-collègue de sa "solide amitié".

C'est après avoir connu une fructueuse carrière comme haut-fonctionnaire que M. Morin a été élu député de l'Assemblée nationale puis a été choisi pour siéger au cabinet.

Dès 1963, M. Morin participait à la création par Jean Lesage du ministère des Affaires fédérales-provinciales, dont il devenait le premier sous-ministre.

En 1967, lorsque ce ministère devenait celui des Affaires intergouvernementales, M. Morin en demeurait le sous-ministre.



Plus question de chauffeur de limousine pour Claude Morin. Ce dernier a en effet annoncé, hier, qu'il quittait définitivement la politique active.

## LA SUCCESSION COMME MINISTRE DES AFFAIRES GOUVERNEMENTALES

# Jacques-Yvan Morin et Claude Charron: de sérieux candidats

QUEBEC (PC) — Qui succédera à M. Claude Morin comme ministre des Affaires intergouvernementales du Québec?

Seul le premier ministre, M. René Lévesque, peut actuellement répondre à cette question. Il le fera vraisemblablement dans le cadre d'un léger remaniement ministériel attendu pour le début de 1982.

Toutefois, deux noms reviennent constamment dans les conversations des observateurs de la politique à Québec: celui du ministre d'Etat au Développement culturel et scientifique, le vice-premier ministre Jacques-Yvan Morin, et celui du leader du gouvernement Claude Charron.

Ceux qui avancent le nom de M. Jacques-Yvan Morin rappellent que c'est ce dernier que M. Lévesque a délégué à Londres l'automne dernier, lorsque le temps est venu de défendre le dossier constitutionnel du Québec auprès des autorités britanniques.

M. Morin est un juriste qui jouit d'une grande réputation, ayant déjà siégé au Tribunal international de La Haye.

D'autres croient que M. Claude

Charron pourrait succéder comme patron de ce ministère qu'on sur-nomme traditionnellement "les Afinter" à Québec.

Ceux-là rappellent que M. Charron aimerait être affecté à d'autres fonctions que celles, très exigeantes, de leader du gouvernement à l'Assemblée nationale, un poste qu'il occupe depuis trois ans.

De plus, ils soulignent que M. Charron n'est pas étranger au dossier constitutionnel. Il faisait partie du groupe de trois ministres qui conseillaient M. Lévesque sur ces questions.

Enfin, une troisième catégorie d'observateurs estime que M. Lévesque pourrait nommer un simple député comme nouveau titulaire du dossier. On avance les noms de l'adjoint parlementaire de M. Morin, le député de Deux-Montagnes Pierre De Bellefeuille, ou encore les ex-ministres Denis De Belleval, député de Charlesbourg ou Denis Vaugeois, député des Trois-Rivières.

Les partisans de l'étapisme étant moins nombreux

# Il n'y a pas grand monde qui s'énerve avec sa démission

(Guy Boutin)

SHERBROOKE — "Depuis les résultats du référendum, le nombre de partisans de l'étapisme a fondu comme glace au soleil. Aussi, je ne pense pas qu'il y ait grand monde qui s'énerve avec la démission de M. Claude Morin."

C'est ce que déclare le président du Parti québécois Estrie, M. Guy Boutin, lorsqu'on l'interroge sur les réactions que peut susciter la démission de M. Morin à l'intérieur ou à l'extérieur du Parti québécois.

Selon M. Boutin, il ne fait pas de doute que la démission du ministre des Affaires intergouvernementales et député de Louis-Hébert signifie la

fin de l'étapisme, une philosophie qui a, certes, permis au PQ de prendre le pouvoir en 1976 mais qui n'a connu que l'échec depuis.

"Avec les résultats enregistrés depuis le référendum et suite à l'échec des dernières négociations constitutionnelles, il était clair que l'étapisme n'était plus la bonne stratégie pour paver la voie à la souveraineté... M. Morin est l'homme tout entier à sa philosophie, à sa stratégie. Il croyait que sa stratégie était sans faille. En voyant l'échec de celle-ci, il préfère se retirer."

## Les intérêts du parti

M. Boutin ne cache pas que la démission de M. Morin sert bien, à ce moment-ci, les intérêts du parti et ceux de M. René Lévesque.

"M. Morin s'est toujours attiré la critique des puristes qui voyaient en lui un étapiste très près du fédéralisme renouvelé. Les partisans de l'indépendance pure et simple ont toujours été ses adversaires. Ce sont eux qui se sont exprimés lors de la première partie du congrès national... Là, la démission de Morin devrait permettre à M. Lévesque de rallier derrière lui les puristes."

Il poursuit en expliquant que "nous assistons maintenant à une nouvelle orientation du Parti québécois. L'étapisme né en 1974, est mort. Maintenant, nous assistons à un changement d'orientation de la philosophie du parti qui conduira à une élection tournée davantage vers la souveraineté qui ne sera plus l'enjeu d'un référendum."

## Morin a tenté d'éviter le pire pour le Québec (le député Richard Guay)

QUEBEC (PC) — Un député du gouvernement, le péquiste Richard Guay de Taschereau, a rendu hommage à son collègue pour avoir "cherché à tirer le Québec de la très mauvaise posture dans laquelle le vote référendaire du 20 mai 1980 l'a placé".

Réagissant à la démission de M. Morin dans un communiqué émis mercredi, M. Guay rappelle que le ministre des Affaires intergouvernementales avait prêté avec justesse "qu'un Non au référendum enlèverait au Québec tout pouvoir de négociation et le placerait à la merci du Canada anglais".

M. Guay rappelle également que M. Morin a tenté "d'éviter le pire" pour le Québec en concluant des alliances avec les premiers ministres de sept autres provinces lors du débat constitutionnel.

"Que leurs signatures s'avèrent aussi peu valables que le papier sur lequel elles étaient apposées démontre une fois encore comment ce régime est par nature piégé dès qu'il s'agit des intérêts fondamentaux du Québec", selon M. Guay.

Le député de Taschereau souligne enfin le rôle de M. Morin au sein du Parti québécois. "Lorsque le Québec accédera au statut d'Etat pleinement souverain, il devra compter Claude Morin comme un des principaux artisans de son émancipation", affirme le député de Taschereau.

Pour sa part, le député libéral de Jean-Talon, M. Jean-Claude Rivest, estime que la décision de M. Morin "mérite le respect".

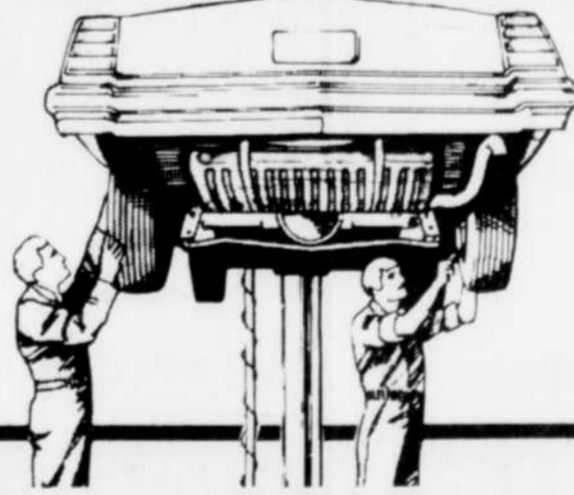
"Quand on a consacré une dizaine d'années à un dossier et qu'on le quitte, ça mérite le respect", a dit M. Rivest.

Ce dernier estime cependant que "sur le plan du renouvellement du fédéralisme, M. Morin quitte les mains vides".

M. Rivest croit également que le Parti libéral va gagner les élections complémentaires qui ne manqueront pas d'être déclenchées dans la circonscription de Louis-Hébert.



**Woolco**  
CENTRE DU PNEU ET DE L'AUTO



## Rabais de 20%!



Batterie sans entretien  
**Power 60**

Installation comprise  
Garantie de 60 mois

**69<sup>50</sup>**

Séries 24 et 24F  
Prix courant Woolco, chac. 86.88

SERIE	WOLCO	CHAC.	PRIX SPECIAL	CHAC.
24 et 24F	86.88		69.50	
71	74.88		59.90	



Filters à l'huile Fram

**247**  
chac.

Pour la plupart des voitures et camionnettes  
Limite de 4 par client!  
PH2825, PH3045A, PH3125, PH3256, PH3370,  
PH3581A, PH3625, PH3701A, PH3531, PH3535  
3.47 chac.

## Pour bien démarrer cet hiver! Mise au point du moteur

**36<sup>95</sup>**  
4 cylindres

**42<sup>95</sup>**  
5 cylindres

**48<sup>95</sup>**  
6 cylindres

Pour la plupart des voitures, camionnettes et fourgonnettes. \$5 de plus pour les voitures à allumage non électronique.

- Installation de bougies neuves - Tuner Autolite, A.C. Delco ou Champion
- Installation des vis platiniées et du condensateur pour les voitures à allumage non électronique
- Vérification du système d'allumage
- Réglage du carburateur et de la mise au point du moteur

Pièces additionnelles et installation en sus.  
Téléphonez pour un rendez-vous!

## Vérification des freins

Avec tout changement d'huile, mise au point du moteur ou autre service courant, notre mécanicien vérifiera les points suivants:

- Coussinets à disque et segments de freins
- Frein à main
- Système hydraulique
- Rotors, tambours, ferrures
- Niveau de liquide

**SANS FRAIS**  
Achetez Woolco...partez gagnant!

## Entretien de votre voiture pour l'hiver!

L'OFFRE PREND FIN LE 16 JANVIER 1982, SAUF POUR LES PNEUS (OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS).

## Rabais de 30% sur tous les pneus d'hiver en stock!

Exemple: **Hallmark**  
Pneu à neige Premium V  
4 plis polyester à flanc blanc

**34<sup>82</sup>**  
chac.

478-13  
Prix courant Woolco, chac. 49.77



QUALITÉS ET DIMENSIONS LIMITÉES



Huile à moteur Valvoline

10W/30 Garantie Approuvée

**1.49**  
le litre

Rabais de 30% sur balais d'essuie-glace

Prix courant Woolco, chac. 3.47 par paire, soit 6.94 pour deux mauvais temps

**2.77**  
chac.

# Achetez Woolco...partez gagnant!

**PLAZA ROCK FOREST**

4857, boul. Bourque, Rock Forest

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h 30 à 18h. JEUDI et VENDREDI: de 9h 30 à 21h. SAMEDI: 9h à 17h.

LES GRANDS MAGASINS  
**Woolco**  
1000 AVENUE DE LA SÉCURITÉ, SHERBROOKE, QUÉBEC

# La page éditoriale

## Claude Morin part, René Lévesque reste

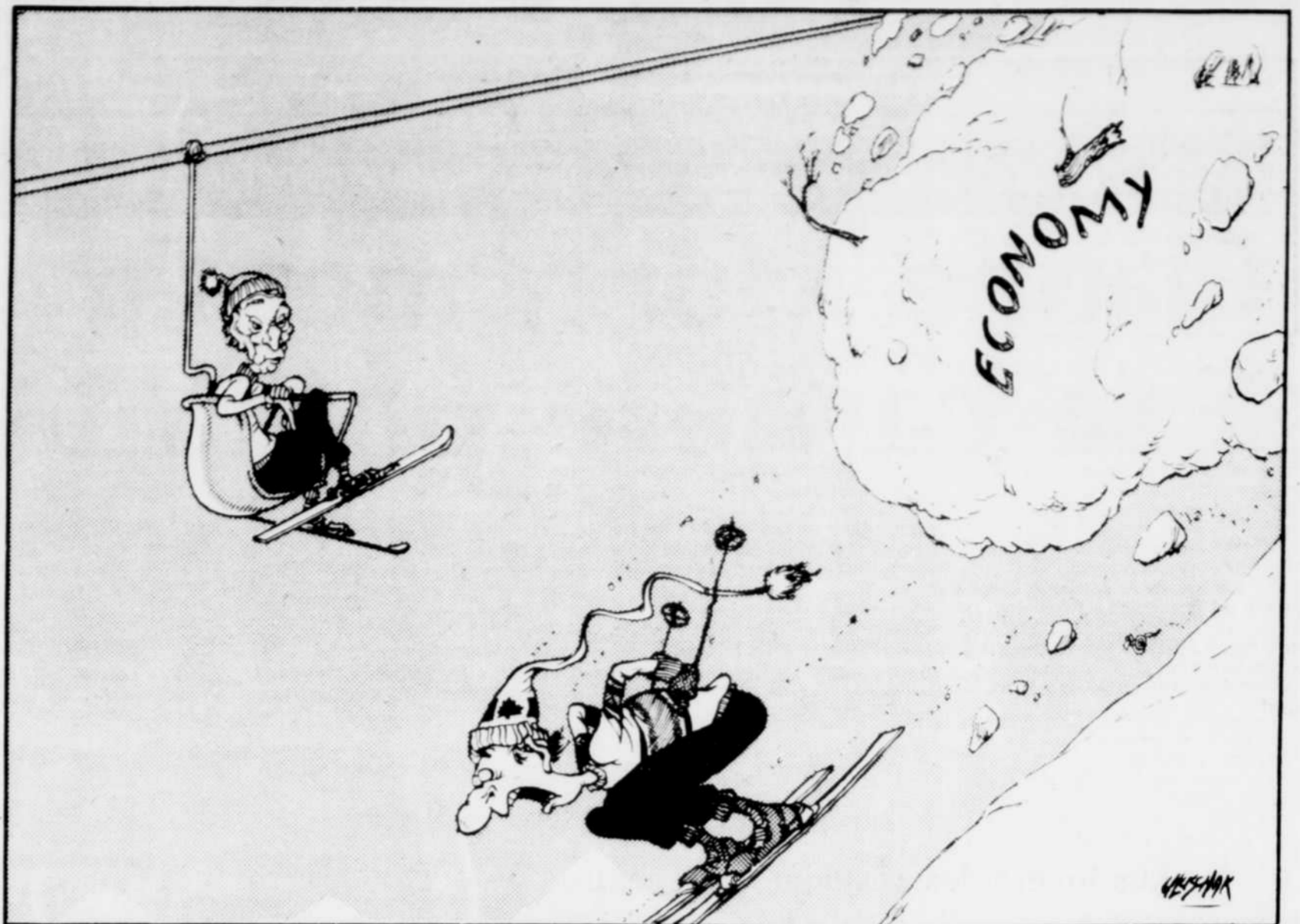
Il n'est pas impossible, comme le croit M. Guy Boutin, président du PQ-Estrie, que la démission du ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, signifie la mort de l'étapisme. Mais ceux qui estiment que désormais ce sont les indépendantistes purs qui auront l'oreille du premier ministre et chef du parti, oublient que le référendum de février a pour but premier de distancer les radicaux en confirmant le leadership de René Lévesque. Et ce dernier n'est pas un puriste à la Bourgault, faut-il le rappeler. M. Lévesque n'a pas été influencé par Claude Morin au point d'avoir renié ses principes en matière d'accession à la souveraineté.

M. Claude Morin quitte la politique parce qu'il a été déçu par le résultat du référendum et par l'échec, du point de vue québécois, des négociations constitutionnelles. Nulle part il ne dit que c'est l'échec de la stratégie étapiste qui le pousse à abandonner. Car la stratégie étapiste d'un point de vue péquiste, n'a pas été un échec, loin de là. Elle a permis au PQ de remporter deux élections, de se faire connaître comme parti apte à former une administration, de posséder tous les rouages du pouvoir de façon à influencer la plupart des études sur les relations fédérales-provinciales. Sans cet étapisme de Claude Morin, largement endossé et partagé par René Lévesque, le PQ n'aurait pas pris le pouvoir. Sans l'étapisme de Claude Morin, la question référendaire telle que souhaitée par les radicaux auraient connu une défaite par 80 p.cent à 20 p.cent en mai 1980.

Sans une certaine forme d'étapisme, le PQ ne conservera pas le pouvoir lors d'une prochaine élection, ou perdrat un éventuel référendum. Les Québécois ne sont pas prêts et ne le seront jamais, à cautionner une déclaration d'indépendance politique sur la seule foi d'une élection à majorité des sièges et en dépit d'une minorité de votes exprimés. Il se peut que le départ de M. Morin fasse se lever et se réjouir les radicaux, mais avant de prendre le pouvoir, ils devront se débarrasser de René Lévesque. Or personne n'est dupe, le départ de M. Lévesque serait une perte fatale pour le PQ. D'ailleurs c'est M. Lévesque et non Pierre Bourgault qui nommera le successeur de M. Morin et il serait étonnant que le candidat choisi ait la moindre chance d'être identifié à la troupe de ceux qui réclament le départ de M. Lévesque.

M. Claude Morin a oeuvré sous plusieurs gouvernements, en particulier ceux de MM. Lesage et Bourassa avant d'accéder à des fonctions ministérielles comme député de Louis-Hébert. Il laissera le souvenir d'un homme pondéré, travailleur, respectueux de ses adversaires et de ceux qui ne partageaient pas sa vision politique du Québec. Sa connaissance des relations Québec-Ottawa manquera au gouvernement péquiste et sera ressentie par tous les Québécois. Et si le parti québécois profitait de son départ pour balancer toute son oeuvre et la philosophie qui la marquait, il poserait un geste voisin du harakiri.

Jean Vigneault



### OPINION DES LECTEURS

#### M. MacEachen mène le Canada à la faillite

Certains lecteurs de la Tribune écrivent en ces pages pour dénoncer la paille dans l'oeil de Jacques Parizeau alors que la poutre qui obscurcit l'oeil de M. MacEachen leur paraît invisible. Il serait bon de replacer certains faits à leur place et d'analyser certaines mesures malsaines prises par le ministre des Finances fédéral.

Ainsi, au sujet de déficit, on débattait soigneusement sur les \$3 milliards provoqués par M. Parizeau sur un budget total de \$20 milliards. Alors, oublie-t-on

que M. MacEachen a un déficit de \$14,3 milliards sur un budget de \$56 milliards? Toute proportion gardée, le déficit provincial équivaut à 15% du budget alors que celui du fédéral égale 25%. Qui ne sait pas compter? Le budget fédéral présenté le 12 novembre 81 est un chef d'oeuvre d'improvisation. La preuve: les 17 corrections apportées au début décembre. A qui l'erreur?

On dénonce l'achat de l'Asbestos Corporation qui n'a coûté que \$16 millions alors que les libéraux fédéraux se taisent sur les \$1,46 milliards gaspillés à

l'achat de Pétro-fina. On a payé \$120 pour des actions cotées \$60 à la Bourse et qui n'avaient que \$80 de valeur au livre. L'apprenti alchimiste Marc Lalonde avait candidement qu'il voulait payer une prime aux actionnaires. N'est-ce pas plutôt une prime aux spéculateurs?

Les discussions sur les réaménagements fiscaux ont débuté en novembre dernier. Après avoir décoré les innombrables quantités de chiffres, M. Parizeau a découvert une petite erreur de \$500 mil-

lions pour le Québec seulement. En moins, il va sans dire. Il est à noter que les comptes fédéraux répétaient cette petite erreur à chaque année des calculs et ce, pour toutes les provinces. Cette bouffonnerie machiavelique ne pouvait être l'oeuvre que d'un ministre

libéral cherchant à ébranler financièrement le Québec. On déstabiliser les finances du Québec et ensuite on accuse M. Parizeau de faire des déficits. Belle tactique qui ne profite qu'aux dupes.  
Roger Garant  
Asbestos

#### On ignore les femmes en milieu d'affaires

M. Maurice Chartrand  
Rédacteur en chef  
Revue Commerce

Désolée par le fait que les douze "hommes du mois" de la REVUE COMMERCE pour l'année 81 aient été uniquement et exclusivement masculins, la FEDERATION DES FEMMES DU QUEBEC, lors de son conseil d'administration du 8 décembre dernier, a adopté à l'unanimité la résolution suivante:

"La Fédération des Femmes du Québec demande à la direction de la Revue Commerce de voir à ce qu'en 1982, parmi les douze "homme du mois" il y ait un nombre représentatif des femmes en milieu d'affaires".

Huguette O'Neil, vice-présidente à l'action politique  
La Fédération des Femmes du Québec

#### Un grand merci au C.E.

Je voudrais par la présente remercier tous les pionniers, directeurs, organisateurs, membres fondateurs, etc., etc., des caisses d'épargne économiques pour le travail parfois d'arrache-pied qu'ils ont fait pour moi, les membres de ma famille et aussi tous ceux qui ont bénéficié et qui sont assez gentils pour le reconnaître. Quant à moi il serait fort regrettable que nous perdions un tel outil qui m'apparaît fort indispensable. Peut-être qu'une meilleure publicité du côté des prêts consentis dans le domaine manufacturier aurait été avantageuse.

Maintenant, je deman-

derais à ceux qui ont peur de perdre de l'argent, de penser à ceci: Que serait-il arrivé si la même crise s'était manifestée dans un institut financier autre qu'une caisse? Je suis à peu près sûr qu'on se serait cogné le nez sur une porte fermée à clef. Puis un bon jour, on reçoit une offre pour nos avoirs et c'est à prendre ou à laisser. Aucun dialogue possible. En bref, il est clair qu'il y a encore trop de Québécois qui n'ont pas de confiance mutuelle et cela fait énormément l'affaire de ceux qui veulent nous écraser avec leur rouleau compresseur.

Bruno Carignan  
ex-habitant

#### Une belle initiative

La Fondation de l'Hôpital Saint-Vincent-de-Paul de Sherbrooke Inc. se félicite de s'être associée au Choeur Héritage et à l'Orchestre symphonique des jeunes de Sherbrooke, lors du concert de Noël du 20 décembre dernier.

Ce concert donné à la salle Maurice O'Bready a été exécuté avec un tel brio tant pour la musique que pour les chants qu'un poste de radio a voulu le retransmettre à deux reprises à toute la population.

La Fondation de l'Hôpital Saint-Vincent-de-Paul de Sherbrooke Inc. remercie chaleureusement toutes ces personnes grâce auxquelles ce concert a pu être présenté et qui ont contribué à semer la joie dans les coeurs en cette période des Fêtes.

Le Comité D'Organisation  
(La Fondation de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul de Sherbrooke Inc.)

#### Jaloux de Gretzky?

M. Walter Hégault

Dans votre lettre contre Wayne Gretzky du 31 décembre, vous affirmez qu'il ne pourrait pas battre Leonard dans un ring et McEnroe sur un court. C'est bien évident mais ne croyez-vous pas que si ses deux-là jouaient du hockey contre Gretzky ils se feraient battre très facilement. C'est la logique même. Chacun sa branche, on ne peut pas être bon dans tout.

Autre chose qui m'a surpris, vous critiquez son nom; je trouve ça ridicule. Qu'est-ce que ça vous donne de critiquer le nom de quelqu'un?  
Un dernier point que j'aimerais toucher. Si tous les journaux parlent de Gretzky comme un héros et s'il a battu le record de Maurice Richard, ancien joueur de hockey qui pour nous a été un héros, c'est peut-être parce qu'il a un peu de mérite, non?  
Chantal Poulin

#### Qu'est-ce que cette fausse pudeur?

A celle qui signe  
"Une mère dégoûtée"

J'ai été profondément frustrée par ce titre un peu gros: "La pornographie à l'école" paru dans le courrier des lecteurs du 30 décembre 1981. Mais j'ai été infiniment plus effarée par le contenu de votre lettre. Contenu truffé de fausse pudeur complètement dépassée.

Je peux vous poser la question suivante, madame: qu'est-ce que la masturbation vécue pleine et sans remords face aux innombrables actes de violence sexuelle que les femmes subissent chaque jour? Sachez que ce n'est pas l'éducation qui nous apprendra à définir nos sens et nos membres. Qu'est-ce qu'une fille qui accouche (suite quand même naturel-

le d'une relation sexuelle) face aux avortements inutiles et irréfléchis. Je crois que votre fille vous apprend qu'elle aurait vu un documentaire sur les naissances chez une quelconque peuplade primitive vous auriez moins choquée... peut-être... Ces deux enfants abandonnés à eux-mêmes ne sont en fait que la réplique nuancée, romancée d'un noyau de peuple qui se construit. Tout est instinctif même la prolifération, heureusement. D'accord, le lagon bleu est définitivement un film à l'eau de rose exploitant davantage les charmes des deux acteurs que la situation dans laquelle ils se trouvent. Par contre, ce film n'exploite nullement la violence, il n'en est pas du tout question durant le film. Je crois que la violence peut engendrer un plus grand choc que

la simple vision d'une nudité innocente. Parlons-en de cette nudité! Quelle est, voulez-vous me dire, cette honte à montrer le corps nu? Surtout si celui-ci n'est pas exploité. Il ne faudrait pas confondre nudité avec pornographie! L'humain n'est-il pas créé à l'image de Dieu... Et l'histoire très belle du paradis terrestre ne comportait-elle pas des gens complètement nus? Vous nous ramenez à l'époque prude du Moyen âge et vous condamnez, par des idées dépassées des milliers de jeunes.

Sachez que je suis pour le respect de la personne et pour son épanouissement. Je vois dans votre jugement une honte de soi, une peur de son corps, une auto-destruction en somme! (...)

Véronique Corpataux

#### Contre la répression en Pologne

M. Stanislas Paviak  
Ambassadeur de la Pologne  
Ottawa

Au nom de la fraternité internationale entre peuples du monde, le Mouvement Renouveau Politique, qui regroupe des citoyens québécois dans le but de

construire une société à taille humaine, condamne les actions répressives que subit présentement le peuple polonais et demande aux responsables de cette répression de chercher par la voie des négociations les solutions politiques que requiert la situation actuelle.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances de notre très haute considération.

Le Conseil Directeur  
Provisoire  
du Mouvement  
Renouveau Politique  
par son Président  
Gaston Stratford

#### Contre la violence faite aux femmes

M. Pierre-Marc Johnson

Lors de son conseil d'administration du 6 novembre 1981, la Fédération des femmes du Québec recevait une demande d'appui du Centre d'aide aux victimes de viol de Sherbrooke.

Le Centre demande une subvention annuelle de \$46,057.64 à votre ministère pour assurer un service de 24 heures par jour, 7 jours par semaine. Le Centre fait en plus un travail de sen-

sibilisation et d'éducation dans l'Estrie. (...)

La Fédération des femmes du Québec dénonce depuis plusieurs années toutes les formes de violence qui touchent les femmes: viol, pornographie, brutalité, harcèlement sexuel, etc.

La Fédération des femmes du Québec appuie le Centre d'aide aux victimes de viol de Sherbrooke et le regroupe dans le fait partie. Il est temps que la lutte

contre la violence faite aux femmes devienne une priorité du Gouvernement du Québec.

Nous vous demandons donc, monsieur le Ministre, de faire connaître le plus rapidement possible votre position dans le dossier.

Charlotte Thibault  
pour le Conseil  
d'administration  
provincial de la  
Fédération des  
femmes du Québec

#### Des gens dévoués, patients, humains

M. Roch Beaudet  
directeur général  
Hôpital Sainte-Croix  
Drummondville

La qualité des services offerts dans les hôpitaux a maintes fois été l'objet de critiques négatives. Ce témoignage se veut, au contraire, une appréciation des

bons soins reçus à l'hôpital Sainte-Croix de Drummondville.

En effet, la présente est pour remercier vivement le personnel de l'hôpital qui m'a soignée lors de mon hospitalisation, du 20 novembre au 8 décembre 1981.

J'aimerais souligner le grand dévouement, l'extrême

gentillesse, la bonne humeur et la patience des médecins, infirmières et infirmiers. Toutefois, je ne nommerai personne... de peur de faire un oubli.

Grâce à tous, mon séjour a été moins pénible, compte tenu des circonstances, bien sûr.

Gertrude Lettre Shooner  
Drummondville

### BAVASSERIES

#### Lettre à Jacques Parizeau

Votre taxe sur le carburant, qui était l'essence de votre budget, a subi un incident de frontière. Mais cette taxe que vous avez imposée à certains Québécois ne pouvait qu'être amère. Son nom le disait: la sure taxe.

Mais les petites gens à l'intérieur des terres n'ont pas compris. Ils ont crié à l'injustice, perdant tout contrôle et souhaitant à votre gouvernement des accidents géographiques. Mais ces gens-là ont des

frontières tout le tour de la tête! Se croient-ils donc d'une essence supérieure? N'ont-ils pas compris que cette taxe, inique en son genre, ne pouvait toucher tout le monde.

Je vous en prie, à leurs attaxs ripostez du taxe au taxe, tout en ménageant les Québécois des régions frontalières. C'est tout ce que vous pouvez ménager et ce sont vos front-alliés.

Walter Hégault

### OPINION DES AUTRES

#### L'année où le Québec a été humilié

Il est tristement ironique que ce soit sous la gouverne de M. Lévesque que le Québec ait subi ses pires humiliations de l'époque contemporaine.

Ce gouvernement, qui devait amener le Québec à son plein épanouissement, en est réduit à faire appel aux tribunaux et au gouvernement britannique pour bloquer un accord constitutionnel auquel il ne pouvait souscrire. Ce résultat pitoyable et décevant trouve son origine dans l'entente des Huit provinces, en avril dernier: le Québec a alors laissé tomber son droit de veto traditionnel, reconnu dans les faits depuis un demi-siècle, comme une vulgaire roche dans l'eau, pour reprendre l'expression de M. Ryan.

Quoi qu'il en soit, le Québec doit maintenant utiliser tous les moyens légaux et légitimes pour faire reconnaître ce droit, pour le récupérer en quelque sorte. C'est ce qu'il fait en demandant l'avis de la Cour suprême; ce qu'il fait également en suppliant le gouvernement de Mme

Thatcher de suspendre l'adoption de l'Adresse canadienne jusqu'à ce que la Cour suprême ait donné son opinion sur la question du droit de veto du Québec.

Sous la forme d'une longue missive de M. Lévesque, cette dernière démarche ne manque pas de grandeur tragique. Mais elle arrive bien tardivement — pourquoi n'a-t-on pas sollicité l'avis de la Cour suprême dès l'hiver dernier? — et elle apparaît un bien mince recours.

Selon M. Lévesque, "toute action hâtive du Parlement du Royaume-Uni serait largement interprétée ici comme une indication que la dualité culturelle et linguistique à laquelle le Canada s'est historiquement identifié est en fait sans fondement, aux yeux du Parlement britannique". Peut-être, mais cette dualité, cette société distincte que M. Lévesque évoque avec insistance, l'ensemble de l'accord du 5 novembre la nie de façon péremptoire. C'est une bataille que le Qué-

bec a perdue sur place — de façon temporaire, espérons-le — et qu'il devra reprendre ici même. Londres n'a pas plus à faire l'ouvrage du Québec qu'il ne lui appartenait d'appuyer le projet de M. Trudeau avant que ce dernier n'obtienne un consensus de toutes les autres provinces.

Tout comme la dualité canadienne, le droit de veto du Québec est un problème canadien et non britannique. Mme Thatcher ne demande qu'à laisser les Canadiens se débrouiller avec leurs interminables querelles. Qui peut l'en blâmer?

Le Québec doit mettre fin à sa bouderie et à sa prostration, et le reste du Canada ne pas bomber le torse à la venue prochaine de la reine. Qu'il soit reconnu ou non par les tribunaux, le droit à la différence et au veto du Québec est inscrit dans l'histoire et dans les faits. Il le restera même après cette année fatidique.

Gilles Lesage  
Le Soleil

DOCUMENT

# Pour l'école pluraliste

**NDLR** La communauté chrétienne de l'Université de Sherbrooke a récemment pris position dans le débat sur la confessionnalité scolaire, se prononçant en faveur de l'école pluraliste.

Voici le texte de la déclaration acceptée par le Conseil général de la C.C.U.S. Les sous-titres sont de La Tribune.

**LA CONFESSIONNALITE, SES EFFETS**

- Des enfants sont marginalisés ou ballottés par des mesures d'exemption.
- Des parents doivent attendre longtemps et multiplier les démarches avant que soit effectivement offert à leurs enfants un programme de formation morale; plusieurs renoncent à leur droit pour éviter les tracaseries ou les pressions.
- Des professeurs sont aussi aux prises avec un enseignement religieux auquel ils ne croient plus, se sentent mal à l'aise dans la préparation aux sacrements qu'ils ne fréquentent plus, craignent d'être mutés s'ils réclament la dispense.
- Des animateurs et des catéchètes se débattent avec des demandes contradictoires quant à la portée "intégrante" de leurs interventions, ont souvent face à des élèves peu réceptifs.
- Des directeurs d'école, dans la poursuite honnête d'un projet éducatif chrétien, n'arrivent pas à gérer des aménagements complexes dans une conjoncture de compressions budgétaires et de décroissance.

• Des commissaires devant administrer la double allégeance commune et confessionnelle des écoles de leur territoire, se mettent à protéger l'école catholique contre la menace pluraliste.

• La société québécoise accueille des élèves immigrants d'origines culturelles et religieuses diverses dans des structures confessionnelles assorties d'aléatoires accommodements; les athées du Québec, pour accéder à l'administration scolaire, doivent quasiment se prétendre croyants.

• Enfin, les multiples dédoublements administratifs de notre système scolaire impliquent des coûts d'opération élevés frisant le luxe dans une période de récession économique.

De plus, la création du Ministère de l'éducation en 1964 a relativement déconfectionnalisé les superstructures du système alors que, depuis, les structures locales se sont juridiquement confessionnalisées; la loi 27 de 1971 a transformé toutes les commissions scolaires communes du Québec en commissions "pour catholiques" ou "pour protestants"; en 1974, le Comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation s'est prévalu de ses pouvoirs pour procéder unilatéralement à la reconnaissance officielle

comme "catholiques" de toutes les écoles primaires et secondaires publiques administrées par des commissions scolaires "pour catholiques". Les intentions derrière de telles décisions n'étaient pas mauvaises. En fait, la confessionnalité régie par le Règlement du Comité catholique est plus ouverte que celle pratiquée dans certains milieux.

Le gouvernement essaie de trancher la question des droits, devoirs et privilèges qui s'affrontent et s'enchevêtrent. Mais les politiciens hésitent, sachant pertinemment qu'ils s'avancent en terrain miné. Trop d'échecs passés dans les tentatives de restructuration scolaire les convient à la circonspection. Pourtant les Québécois seraient majoritairement d'accord pour dépasser le statu quo; mais le consensus reste à faire autour des solutions de rechange quant aux "couleurs" des structures et au statut de l'école.

jeux de la population concernant l'école publique: A) qu'elle s'occupe vraiment l'éducation et non seulement d'instruction; b) qu'elle rende possible une formation morale ou religieuse; c) qu'elle soit respectueuse des droits et libertés de tous. Voilà de quoi alimenter la cohérence du projet éducatif des écoles québécoises. Mais comment y arriver?

Ces précisions éclairantes permettent de regarder avec une certaine sérénité l'hypothèse d'une école non-confessionnelle.

**DES RECOMMANDATIONS**

- Voici donc les propositions de la Communauté Chrétienne de l'Université de Sherbrooke:
- 1) que l'école publique devienne non-confessionnelle
  - 2) que cette école offre un enseignement commun à tous pour les matières profanes
  - 3) que cette école s'occupe d'une formation morale de base pour tous
  - 4) que cette école permette une exemption de l'enseignement moral pour les groupes religieux qui préféreraient inclure la formation morale à l'intérieur des cours de religion et de l'animation pastorale
  - 5) que les groupes religieux fassent expressément la demande sur le plan local pour avoir de la catéchèse et de la pastorale à l'école
  - 6) que la catéchèse et la pastorale soient supervisées par les autorités religieuses propres à chaque groupe
  - 7) que les commissions scolaires n'aient aucun caractère confessionnel et soient unifiées sur un même territoire.

**LES ATTENTES DE LA POPULATION**

Dans son mémoire de septembre dernier portant sur la confessionnalité scolaire, le Conseil supérieur de l'éducation discerne trois attentes ma-

Jusqu'ici, on a essayé de faire des compromis à l'intérieur d'un certain cadre confessionnel. Mais on n'arrive pas à satisfaire tout le monde: il y a des gens qui contestent le bien-fondé d'une école publique confessionnelle, provoquant ainsi des réactions défensives même chez les partisans d'une confessionnalité ouverte et souple; des confessionnalistes mordus, outre des revendications d'une minorité agressive et revêche, sont tentés de lui faire sentir le poids de la majorité silencieuse, n'hésitant pas à recourir à des procès et à sauter sur la loi pour faire valoir leurs droits... ce qui ne fait qu'accroître la gravité du problème.

**L'ENSEIGNEMENT NON-CONFESSIONNEL**

Peut-être serait-il temps d'envisager des arrangements à l'intérieur d'un cadre non-confessionnel?

Une remarque préalable s'impose avant de s'engager dans cette voie. Elle vient du rapport Parent (vol. 4, no 120):

"On a souvent dépeint l'enseignement non-confessionnel comme un enseignement athée et anti-religieux. Et l'on a pu citer à l'appui de cette thèse l'exemple de certains pays où il fut animé d'un esprit laïque militant. Il faut cependant savoir détacher la nature de la non-confessionnalité de l'ambiance et des habitudes caractéristiques d'une époque historique donnée. L'enseignement non-confessionnel d'inspiration laïque militante n'était pas neutre au point de vue religieux, puisqu'il prenait parti contre la religion ou contre une religion particulière. De soi, l'enseignement non-confessionnel est fondamentalement caractérisé par la neutralité en matière religieuse, ni les maîtres, ni l'établissement comme tels ne proposent aux élèves une option religieuse, quelle qu'elle soit. Cela ne veut pas dire que l'enseignement non-confessionnel élimine l'option religieuse elle-même; c'est plutôt qu'il respecte toutes les options possibles en ne s'inspirant d'aucune à l'exclusion des autres. Les élèves et les maîtres sont tous traités sur le même pied, quelles que soient leurs croyances. On peut dire en un mot que l'école non-confessionnelle, par sa neutralité, est ouverte à tous et qu'elle est caractérisée par un enseignement qui se veut acceptable pour tous."

**DES QUESTIONS**

- En terminant, nous livrons publiquement quelques questions que nous nous posons dans le débat relatif à la confessionnalité scolaire:
- 1) Nous, chrétiens catholiques québécois, sommes-nous en train d'imposer mordicus nos privilèges ou de défendre simplement nos droits?
  - 2) Nous, chrétiens catholiques québécois, sommes-nous en train d'imposer la dictature de notre majorité ou de chercher à rendre service aux minorités qui ne partagent pas notre foi?
  - 3) Nous, chrétiens catholiques québécois, sommes-nous en train de nous crispier dans des réflexes provoqués par la peur ou de nous lancer dans des risques inspirés par l'amour?
  - 4) Nous, chrétiens catholiques québécois, sommes-nous en train de rechercher des garanties étrangères à notre espérance ou de faire confiance au souffle qui nous anime?
  - 5) Nous, chrétiens catholiques québécois, sommes-nous en train de durcir notre croûte ou de faire travailler notre levain?
  - 6) Nous, chrétiens catholiques québécois, sommes-nous en train de confier à l'Etat notre mission ou de prendre conscience du caractère irremplaçable de notre témoignage vécu?
  - 7) Nous, chrétiens catholiques québécois, sommes-nous en train d'investir nos énergies dans des structures officielles et des barricades juridiques ou de féconder notre milieu par la qualité de notre présence?

**OPINION DES LECTEURS**

**Les loyers des résidents des centres d'accueil injustement haussés**

**M. Pierre-Marc Johnson**  
Ministre des Affaires Sociales  
Québec

causé à nos bénéficiaires en haussant leur pension de plus de cent dollars. Voici les raisons qui motivent notre mécontentement:

— Nos bénéficiaires

n'ont pas été avertis à l'avance. Aucun document est entré à la date de cette lettre, les chèques ont déjà été distribués et quelques uns ont réglé leur pension de janvier.

— Nous trouvons un peu trop forte la différence entre la personne qui paye 354 \$ et celle qui donne 498 \$ pour la même chambre et les mêmes services.

— Depuis plusieurs années, le montant de base à laisser à un bénéficiaire est de 1500 \$. Avec cette somme, il ne peut même pas se faire enterrer convenablement. Si au moins ce montant était haussé lui aussi.

— Ne trouvez-vous pas que c'est un beau cadeau à donner à nos personnes âgées par Noël? D'autant plus que les chèques de sécurité ne seront augmentés qu'à la fin de janvier. Pourquoi ne pas attendre à cette date?



Le ministre des Affaires sociales, Pierre-Marc Johnson

— Nous sommes assurés, monsieur le Ministre, que lorsque vous serez dans la même situation que nos bénéficiaires, vous serez le premier à réagir fortement. Nous espérons que vous prendrez en considération ces remarques en même temps que ces demandes et que ces décisions seront repensées pour aujourd'hui et pour l'avenir.

Un directeur de Centre d'Accueil pour personnes âgées

**Une façon de rétablir l'équilibre**

**M. Pierre-Marc Johnson**  
Ministre des Affaires sociales

La société devrait fournir énormément d'énergie à l'avenir pour aider la femme à survivre après tant d'injustices commises contre elle. Je ne peux pas être plus claire pour exprimer ce que je crois être une obligation.

Une réponse positive de M. Pierre-Marc Johnson et de son ministère, à la demande de subventions du Centre d'aide aux victimes de viol, serait une façon équitable pour essayer de rétablir l'injustice quant à l'inégalité dans la distribution de nos ressources.

Le travail d'aide directe justifierait à lui seul la subvention demandée. Le travail complémentaire d'éducation et de sensibilisation de la masse rend

l'existence d'un tel centre indispensable dans notre région. En investissant cette somme minime pour favoriser la solidarité entre les femmes et les conscientiser au refus de leur statut de victimes, il y aurait peut-être une baisse de ce type de criminalité.

Pendant que l'agresseur est nourri, logé, habillé, et soigné, les victimes de telles agressions sont écrasées par la violence subie, écrasées par les mythes et les préjugés, sans aide attentive pour retrouver l'équilibre perdu. Il me semble que le Centre d'aide est une solution géniale pour la victime la moins dédommée de tous les crimes. Le refus d'une aide financière ainsi que le refus d'une reconnaissance officielle ne peut que contribuer à la hausse de la tension sociale.

Lise Marcotte Blanchette

F O Y E B A A A A

# vente

MAINTENANT ET JUSQU'AU 23 JANVIER

**À PRIX AVANTAGEUX...**

**19.96 de rabais. Le service "Carousel"**

Ensemble de 45 pièces comprenant: 8 assiettes à dîner, 8 bols, 8 assiettes à pain, 8 tasses, 8 soucoupes, un légumier, un plat, un pot à crème, un sucrier et son couvercle. Offerts en brun de sienne ou en bleu.

Prix courant Eaton 119.95  
**99<sup>99</sup>** l'ens.

**Pièces de verre "Marguerita"**

Étincellantes pièces importées d'Europe décorées du motif "Marguerita"

Cloche à gâteau sur pied	<b>39<sup>99</sup></b> ch.
Non représenté	
Grand bol à salade	<b>21<sup>99</sup></b> ch.
Petit bol à salade	<b>5<sup>99</sup></b> ch.
Pot à eau	<b>18<sup>59</sup></b> ch.
Carafe	<b>19<sup>99</sup></b> ch.

Eaton au Carrefour de l'Estrie.  
Rayon 252  
Venez ou téléphonez 563-9555

**EATON**

# La finance et l'économie

## Accroissement de 21,5 pour cent

# 1,036 faillites dans la région en 1981

SHERBROOKE (LD) — Le bureau régional des faillites, rattaché au ministère de la Consommation et Corporations Canada, constate un accroissement de 21,5 pour cent dans le nombre des faillites en '81 par rapport à l'année précédente.

Il s'agit du plus grand nombre de faillites jamais relevé, soit 1,036. Mais malheureusement ce total pourrait être dépassé en '82. M. Maurice Gallant, directeur du bureau des faillites et sequestre officiel, craint que le pourcentage d'augmentation en '82 atteigne environ 25 pour cent, et donc un total de 1.250 à 1.300 faillites.

Les trois premiers mois de '82 pour-

raient être particulièrement difficiles. La fin de l'année '81 le laisse voir. Au long de l'année, le mois de décembre est habituellement plus calme au chapitre des faillites, puisque les affaires marchent à fond de train à l'approche des fêtes. Mais en '81, le nombre de faillites déclarées a atteint 100 pour le mois de décembre. En '80, il y en avait 66 et en '79, 25.

### Proportions

Phénomène plus grave, la proportion de faillites commerciales et industrielles a augmenté. Habituellement sur 100 faillites, 70 concernaient des consommateurs et 30, des commerces ou industries. Mais dans le dernier trimestre de '81, la proportion de faillites commerciales ou industrielles a atteint 50 pour cent. Cela veut dire que la région perd plus d'employeurs, et les conséquences sont plus sérieuses au chapitre du chômage.

Tout ce contexte amène à prédire une situation encore plus sérieuse en '82. L'économie canadienne est en récession, et la région en subit également les retombées négatives.

Le bureau régional des faillites couvre un assez large territoire qui débordent le district judiciaire St-François (qui représente environ 70 pour cent du volume d'affaires global cependant). Le total de 1.036 faillites concerne donc les districts de Arthabaska, Bedford (et Cowansville), Drummondville, Frontenac en partie et St-François.

### En '79

Pour cet ensemble, le total des faillites en '79 avait été de 581. En '80, cela passait à 853. Si on compare seulement le dernier trimestre (octobre, novembre et décembre), l'accroissement de faillites est passé de 229 en '80 à 301 en '81 (31,5 pour cent de plus).

L'augmentation la plus flagrante est produite dans le district de Drummondville, alors qu'il y a eu une petite baisse dans Bedford.

Quand on parle de faillites dans les secteurs commercial et industriel, le plus grand nombre concerne évidemment des petites entreprises et petits commerces.

En août dernier, un article avait fait état de la probabilité qu'il y ait un nombre sans précédent de faillites en '81. Il n'y en aura jamais eu autant que ça, avait alors avancé M. Gérard Bessette, directeur des services judiciaires dans le district St-François. Cela s'avère vrai. Cependant ce nouveau sommet risque d'être bientôt dépassé.

### TORONTO

#### TORONTO (PC) —

La tendance à la baisse s'est poursuivie mercredi à la Bourse de Toronto, où l'indice a perdu 16,14 points à 1.900,66.

#### Doux des 14 composants

de l'indice ont chuté, notamment les pétrolières et les gazières qui lâchent 55,36 points à 3561,16. Les pertes (307) l'emportent sur les gains (172), avec 220 qui demeurent inchangés.

#### AMCA Inc

9682 5274 224 21  
Abt Inc 112 520 20 20  
Abtco 101 536 36 36  
Acklands 900 514 14 14  
Adams M 2000 96 2000 96

#### AMCA Inc

9682 5274 224 21  
Abt Inc 112 520 20 20  
Abtco 101 536 36 36  
Acklands 900 514 14 14  
Adams M 2000 96 2000 96

#### AMCA Inc

9682 5274 224 21  
Abt Inc 112 520 20 20  
Abtco 101 536 36 36  
Acklands 900 514 14 14  
Adams M 2000 96 2000 96

#### AMCA Inc

9682 5274 224 21  
Abt Inc 112 520 20 20  
Abtco 101 536 36 36  
Acklands 900 514 14 14  
Adams M 2000 96 2000 96

#### AMCA Inc

9682 5274 224 21  
Abt Inc 112 520 20 20  
Abtco 101 536 36 36  
Acklands 900 514 14 14  
Adams M 2000 96 2000 96

#### AMCA Inc

9682 5274 224 21  
Abt Inc 112 520 20 20  
Abtco 101 536 36 36  
Acklands 900 514 14 14  
Adams M 2000 96 2000 96

#### AMCA Inc

9682 5274 224 21  
Abt Inc 112 520 20 20  
Abtco 101 536 36 36  
Acklands 900 514 14 14  
Adams M 2000 96 2000 96

### TORONTO

#### TORONTO (PC) —

La tendance à la baisse s'est poursuivie mercredi à la Bourse de Toronto, où l'indice a perdu 16,14 points à 1.900,66.

#### Doux des 14 composants

de l'indice ont chuté, notamment les pétrolières et les gazières qui lâchent 55,36 points à 3561,16. Les pertes (307) l'emportent sur les gains (172), avec 220 qui demeurent inchangés.

#### AMCA Inc

9682 5274 224 21  
Abt Inc 112 520 20 20  
Abtco 101 536 36 36  
Acklands 900 514 14 14  
Adams M 2000 96 2000 96

#### AMCA Inc

9682 5274 224 21  
Abt Inc 112 520 20 20  
Abtco 101 536 36 36  
Acklands 900 514 14 14  
Adams M 2000 96 2000 96

#### AMCA Inc

9682 5274 224 21  
Abt Inc 112 520 20 20  
Abtco 101 536 36 36  
Acklands 900 514 14 14  
Adams M 2000 96 2000 96

#### AMCA Inc

9682 5274 224 21  
Abt Inc 112 520 20 20  
Abtco 101 536 36 36  
Acklands 900 514 14 14  
Adams M 2000 96 2000 96

#### AMCA Inc

9682 5274 224 21  
Abt Inc 112 520 20 20  
Abtco 101 536 36 36  
Acklands 900 514 14 14  
Adams M 2000 96 2000 96

#### AMCA Inc

9682 5274 224 21  
Abt Inc 112 520 20 20  
Abtco 101 536 36 36  
Acklands 900 514 14 14  
Adams M 2000 96 2000 96

#### AMCA Inc

9682 5274 224 21  
Abt Inc 112 520 20 20  
Abtco 101 536 36 36  
Acklands 900 514 14 14  
Adams M 2000 96 2000 96

### TORONTO

#### TORONTO (PC) —

La tendance à la baisse s'est poursuivie mercredi à la Bourse de Toronto, où l'indice a perdu 16,14 points à 1.900,66.

#### Doux des 14 composants

de l'indice ont chuté, notamment les pétrolières et les gazières qui lâchent 55,36 points à 3561,16. Les pertes (307) l'emportent sur les gains (172), avec 220 qui demeurent inchangés.

#### AMCA Inc

9682 5274 224 21  
Abt Inc 112 520 20 20  
Abtco 101 536 36 36  
Acklands 900 514 14 14  
Adams M 2000 96 2000 96

#### AMCA Inc

9682 5274 224 21  
Abt Inc 112 520 20 20  
Abtco 101 536 36 36  
Acklands 900 514 14 14  
Adams M 2000 96 2000 96

#### AMCA Inc

9682 5274 224 21  
Abt Inc 112 520 20 20  
Abtco 101 536 36 36  
Acklands 900 514 14 14  
Adams M 2000 96 2000 96

#### AMCA Inc

9682 5274 224 21  
Abt Inc 112 520 20 20  
Abtco 101 536 36 36  
Acklands 900 514 14 14  
Adams M 2000 96 2000 96

#### AMCA Inc

9682 5274 224 21  
Abt Inc 112 520 20 20  
Abtco 101 536 36 36  
Acklands 900 514 14 14  
Adams M 2000 96 2000 96

#### AMCA Inc

9682 5274 224 21  
Abt Inc 112 520 20 20  
Abtco 101 536 36 36  
Acklands 900 514 14 14  
Adams M 2000 96 2000 96

#### AMCA Inc

9682 5274 224 21  
Abt Inc 112 520 20 20  
Abtco 101 536 36 36  
Acklands 900 514 14 14  
Adams M 2000 96 2000 96

### TORONTO

#### TORONTO (PC) —

La tendance à la baisse s'est poursuivie mercredi à la Bourse de Toronto, où l'indice a perdu 16,14 points à 1.900,66.

#### Doux des 14 composants

de l'indice ont chuté, notamment les pétrolières et les gazières qui lâchent 55,36 points à 3561,16. Les pertes (307) l'emportent sur les gains (172), avec 220 qui demeurent inchangés.

#### AMCA Inc

9682 5274 224 21  
Abt Inc 112 520 20 20  
Abtco 101 536 36 36  
Acklands 900 514 14 14  
Adams M 2000 96 2000 96

#### AMCA Inc

9682 5274 224 21  
Abt Inc 112 520 20 20  
Abtco 101 536 36 36  
Acklands 900 514 14 14  
Adams M 2000 96 2000 96

#### AMCA Inc

9682 5274 224 21  
Abt Inc 112 520 20 20  
Abtco 101 536 36 36  
Acklands 900 514 14 14  
Adams M 2000 96 2000 96

#### AMCA Inc

9682 5274 224 21  
Abt Inc 112 520 20 20  
Abtco 101 536 36 36  
Acklands 900 514 14 14  
Adams M 2000 96 2000 96

#### AMCA Inc

9682 5274 224 21  
Abt Inc 112 520 20 20  
Abtco 101 536 36 36  
Acklands 900 514 14 14  
Adams M 2000 96 2000 96

#### AMCA Inc

9682 5274 224 21  
Abt Inc 112 520 20 20  
Abtco 101 536 36 36  
Acklands 900 514 14 14  
Adams M 2000 96 2000 96

#### AMCA Inc

9682 5274 224 21  
Abt Inc 112 520 20 20  
Abtco 101 536 36 36  
Acklands 900 514 14 14  
Adams M 2000 96 2000 96

### TORONTO

#### TORONTO (PC) —

La tendance à la baisse s'est poursuivie mercredi à la Bourse de Toronto, où l'indice a perdu 16,14 points à 1.900,66.

#### Doux des 14 composants

de l'indice ont chuté, notamment les pétrolières et les gazières qui lâchent 55,36 points à 3561,16. Les pertes (307) l'emportent sur les gains (172), avec 220 qui demeurent inchangés.

#### AMCA Inc

9682 5274 224 21  
Abt Inc 112 520 20 20  
Abtco 101 536 36 36  
Acklands 900 514 14 14  
Adams M 2000 96 2000 96

#### AMCA Inc

9682 5274 224 21  
Abt Inc 112 520 20 20  
Abtco 101 536 36 36  
Acklands 900 514 14 14  
Adams M 2000 96 2000 96

#### AMCA Inc

9682 5274 224 21  
Abt Inc 112 520 20 20  
Abtco 101 536 36 36  
Acklands 900 514 14 14  
Adams M 2000 96 2000 96

#### AMCA Inc

9682 5274 224 21  
Abt Inc 112 520 20 20  
Abtco 101 536 36 36  
Acklands 900 514 14 14  
Adams M 2000 96 2000 96

#### AMCA Inc

9682 5274 224 21  
Abt Inc 112 520 20 20  
Abtco 101 536 36 36  
Acklands 900 514 14 14  
Adams M 2000 96 2000 96

#### AMCA Inc

9682 5274 224 21  
Abt Inc 112 520 20 20  
Abtco 101 536 36 36  
Acklands 900 514 14 14  
Adams M 2000 96 2000 96

#### AMCA Inc

9682 5274 224 21  
Abt Inc 112 520 20 20  
Abtco 101 536 36 36  
Acklands 900 514 14 14  
Adams M 2000 96 2000 96

### TORONTO

#### TORONTO (PC) —

La tendance à la baisse s'est poursuivie mercredi à la Bourse de Toronto, où l'indice a perdu 16,14 points à 1.900,66.

#### Doux des 14 composants

de l'indice ont chuté, notamment les pétrolières et les gazières qui lâchent 55,36 points à 3561,16. Les pertes (307) l'emportent sur les gains (172), avec 220 qui demeurent inchangés.

#### AMCA Inc

9682 5274 224 21  
Abt Inc 112 520 20 20  
Abtco 101 536 36 36  
Acklands 900 514 14 14  
Adams M 2000 96 2000 96

#### AMCA Inc

9682 5274 224 21  
Abt Inc 112 520 20 20  
Abtco 101 536 36 36  
Acklands 900 514 14 14  
Adams M 2000 96 2000 96

#### AMCA Inc

9682 5274 224 21  
Abt Inc 112 520 20 20  
Abtco 101 536 36 36  
Acklands 900 514 14 14  
Adams M 2000 96 2000 96

#### AMCA Inc

9682 5274 224 21  
Abt Inc 112 520 20 20  
Abtco 101 536 36 36  
Acklands 900 514 14 14  
Adams M 2000 96 2000 96

#### AMCA Inc

9682 5274 224 21  
Abt Inc 112 520 20 20  
Abtco 101 536 36 36  
Acklands 900 514 14 14  
Adams M 2000 96 2000 96

#### AMCA Inc

9682 5274 224 21  
Abt Inc 112 520 20 20  
Abtco 101 536 36 36  
Acklands 900 514 14 14  
Adams M 2000 96 2000 96

#### AMCA Inc

9682 5274 224 21  
Abt Inc 112 520 20 20  
Abtco 101 536 36 36  
Acklands 900 514 14 14  
Adams M 2000 96 2000 96

### TORONTO

#### TORONTO (PC) —

La tendance à la baisse s'est poursuivie mercredi à la Bourse de Toronto, où l'indice a perdu 16,14 points à 1.900,66.

#### Doux des 14 composants

de l'indice ont chuté, notamment les pétrolières et les gazières qui lâchent 55,36 points à 3561,16. Les pertes (307) l'emportent sur les gains (172), avec 220 qui demeurent inchangés.

#### AMCA Inc

9682 5274 224 21  
Abt Inc 112 520 20 20  
Abtco 101 536 36 36  
Acklands 900 514 14 14  
Adams M 2000 96 2000 96

#### AMCA Inc

9682 5274 224 21  
Abt Inc 112 520 20 20  
Abtco 101 536 36 36  
Acklands 900 514 14 14  
Adams M 2000 96 2000 96

#### AMCA Inc

9682 5274 224 21  
Abt Inc 112 520 20 20  
Abtco 101 536 36 36  
Acklands 900 514 14 14  
Adams M 2000 96 2000 96

#### AMCA Inc

9682 5274 224 21  
Abt Inc 112 520 20 20  
Abtco 101 536 36 36  
Acklands 900 514 14 14  
Adams M 2000 96 2000 96

#### AMCA Inc

9682 5274 224 21  
Abt Inc 112 520 20 20  
Abtco 101 536 36 36  
Acklands 900 514 14 14  
Adams M 2000 96 2000 96

#### AMCA Inc

9682 5274 224 21  
Abt Inc 112 520 20 20  
Abtco 101 536 36 36  
Acklands 900 514 14 14  
Adams M 2000 96 2000 96

#### AMCA Inc

9682 5274 224 21  
Abt Inc 112 520 20 20  
Abtco 101 536 36 36  
Acklands 900 514 14 14  
Adams M 2000 96 2000 96

### TORONTO

#### TORONTO (PC) —

La tendance à la baisse s'est poursuivie mercredi à la Bourse de Toronto, où l'indice a perdu 16,14 points à 1.900,66.

#### Doux des 14 composants

de l'indice ont chuté, notamment les pétrolières et les gazières qui lâchent 55,36 points à 3561,16. Les pertes (307) l'emportent sur les gains (172), avec 220 qui demeurent inchangés.

#### AMCA Inc

9682 5274 224 21  
Abt Inc 112 520 20 20  
Abtco 101 536 36 36  
Acklands 900 514 14 14  
Adams M 2000 96 2000 96

#### AMCA Inc

9682 5274 224 21  
Abt Inc 112 520 20 20  
Abtco 101 536 36 36  
Acklands 900 514 14 14  
Adams M 2000 96

# Jeannine Guillevin-Wood présidente d'une importante entreprise

**MONTREAL** — Lorsque Jeannine Guillevin-Wood a perdu son époux, voilà 16 ans, des amis l'ont pressée de se départir de la société Guillevin Allied, une firme spécialisée dans la vente d'appareils électriques, et de profiter de la vie.



Jeannine Guillevin-Wood

"Je n'ai pas vendu l'entreprise mais j'ai certainement profité de la vie car j'aime la vie", affirme Jeannine Guillevin-Wood qui est à présent âgée de 52 ans et qui préside aux destinées de la société dont les ventes sont passées, depuis 1965, de 1,5 million \$ à 26 millions \$.

Le nombre des employés a augmenté, lui aussi, passant de 20 à 137, et des succursales ont été ouvertes dans six autres villes québécoises.

Guillevin Allied dont l'inventaire ne compte pas moins de 25.000 articles vend des câbles électriques, des boîtes à fusibles et une foule d'autres produits à une vaste clientèle dont le gouvernement fédéral, Hydro-Québec, CIL et la Banque Royale.

## A la Lowney

Tout en surveillant de près la croissance de la firme, Jeannine Guillevin-Wood est devenue membre du conseil d'administration de la société Lowney, de la Banque d'épargne de la cité et du district de Montréal et des Arsenaux canadiens.

Ses amis croyaient que des concurrents qui disposaient d'énormes ressources financières lui feraient la vie dure mais elle a balayé toutes ces craintes et elle a même fondé une association regroupant des distributeurs d'appareils électriques dont elle est encore la présidente.

"Les sociétés multinationales ne pourraient pas nous étouffer même si elles le voulaient car les distributeurs indépendants sont très près de leur clientèle et ils réagissent plus rapidement que ces entreprises géantes qui sont gênées par la bureaucratie et la paperasse", affirme Mme Guillevin-Wood.

## Le goût du risque

Elle soutient que, pour réussir en affaires, il faut aimer prendre des risques et jouir d'une bonne santé.

"Autrement, vous n'êtes pas capable de tenir le coup, quelle que soit la récompense matérielle de vos efforts."

Des récompenses matérielles, il y en a.

"Je me verse un bon salaire. Combien? Ça ne vous regarde pas. Chose sûre, mon salaire est aussi élevé que celui du président d'une société d'une importance semblable."

Selon des distributeurs d'appareils électriques, elle se verserait un salaire annuel d'environ 200.000\$.

"Les ventes de la firme Guillevin Allied se sont accrues d'environ 25 pour cent, l'an dernier, mais je ne suis pas certaine que ce taux de crois-

sance se maintienne cette année", avoue-t-elle. "Le marasme qui afflige l'industrie de la construction se répercute sur la vente des câbles électriques, des boîtes à fusibles et des autres accessoires électriques que nous fournissons."

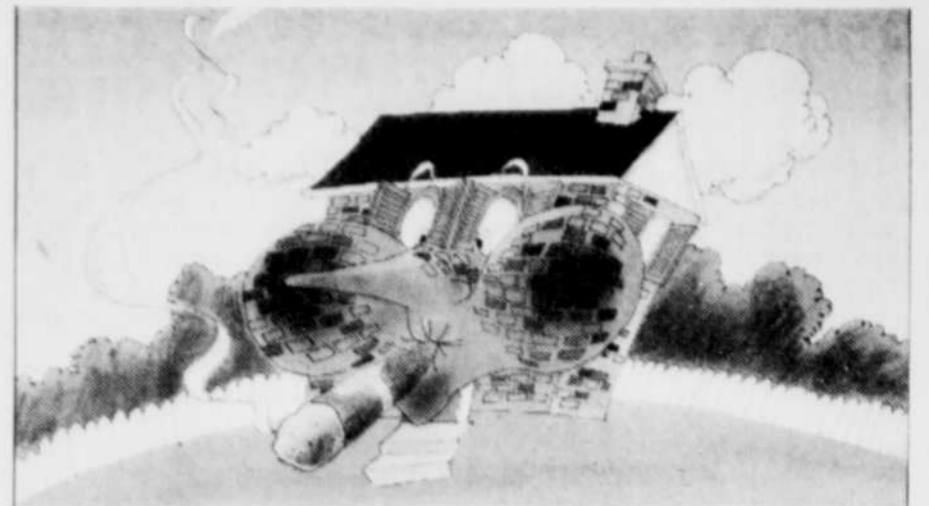
## MAISON REGIONALE DE L'INDUSTRIE

Remise des certificats aux nouveaux membres (27e d'une série), par Monsieur Jacques St-Onge, président.



Au nom de la société "LA MECHE VERTE INC.", le récipiendaire est Monsieur Claude Jollins président et à droite, à l'arrière-plan, M. Robert Dion, directeur général de la Maison régionale de l'industrie.

(cette publi-promotion est un hommage de La Tribune).



## Votre maison est-elle devenue un fumoir?

Des odeurs nauséabondes sortent de votre cuisine? La fumée? Le gaz? Le CO? Le monoxyde de carbone? La pollution? Le BIONAIRE 1000 vous protège de tout cela!

Alors, que faire? Facile! Changez d'air avec le BIONAIRE 1000 le Bionaire Purificateur d'air et ozoneur. Le BIONAIRE 1000 change l'air de votre maison en air pur de la montagne. Filtre les odeurs, désinfecte, dépollue et la fumée du vent trop souvent venant aux allergies. Le Bionaire 1000 assure votre famille sans danger d'air.

BIONAIRE 1000



BIOTECH AU SERVICE de VOTRE ENVIRONNEMENT

La gamme complète des BIONAIRES 100A, 300, 1000 et 2000 disponible chez:

Communications G.M. Enr.

1975, rue Vermont,  
Sherbrooke J1J 1G9  
Tél.: (819) 567-2441

Marcel Bédard Ltée

147 St-Damase,  
Drummondville, Qué. J2B 6G3  
Tél.: 472-6266

## Contrat de 1,5 millions\$ à Bombardier

**VALCOURT** — La division des produits de plastique de la société Bombardier fournira à la firme mexicaine Covitur les isolateurs de rails destinés aux nouvelles lignes de métro qui seront construites sous peu à Mexico.

Les isolateurs qui seront fabriqués à Roxton Falls seront livrés avant l'été.

La commande octroyée à la société Bombardier par la firme Covitur est évaluée à 1,5 million \$.

Outre des isolateurs de rails, la division des produits de plastique du géant canadien de la motoneige fabrique des pièces, des accessoires et des composants de plastique utilisés dans les wagons de chemin de fer, les autobus et les camions lourds.

Sa contribution au chiffre d'affaires et aux bénéfices de la société s'accroît d'année en année.

## Importantes ventes d'or de l'URSS

**LONDRES (AP)** — Parce qu'elle doit acquérir des céréales et aider l'économie polonaise, l'Union soviétique a procédé cette année à d'importantes ventes d'or, ce qui a fait baisser le prix du métal précieux dans des proportions considérables.

L'Afrique du sud, qui connaît des difficultés financières, a également augmenté ses ventes, mais dans une proportion nettement inférieure, d'après les experts des deux plus gros marchés, ceux de Londres et de Zurich. A elles deux, l'URSS et l'Afrique du sud réalisent 75 pour cent de l'extraction mondiale de l'or.

Selon un expert de la Consolidated Gold Fields, une société britannique de financement des mines, les ventes d'or soviétique sont passées de 80 tonnes en 1980 à près de 250 tonnes en 1981, ce qui représente une multiplication par trois. L'Afrique du sud a vendu, elle, 675 tonnes l'année dernière, contre 600 tonnes en 1980.

## Forcés?

Pour David Marsch, expert du métal précieux pour le quotidien londonien The Financial Times, les Soviétiques ont dû vendre de l'or pour se procurer des devises afin de financer "d'importantes importations de céréales après la récolte désastreuse de 1981, les exportations de pétrole dont les prix demeurent bas, l'aide à la Pologne et le coût de l'occupation de l'Afghanistan".

Ces ventes ont fait régulièrement baisser le prix de l'or. Valant 602 dollars l'once début janvier, il est passé à 400 dollars le 31 décembre, ce qui représente une chute de 33 pour cent et équivaut à moins de la moitié du prix record atteint le 21 janvier 1980 avec 850 dollars l'once.

## Les fabricants de machines agricoles se portent bien

**WINNIPEG (PC)** — Malgré l'escalade des taux de l'intérêt, les fabricants de petites machines agricoles dans les provinces des Prairies se portent bien.

## Hausse du chômage

**BRUXELLES (AP)** — Le nombre des chômeurs en Belgique s'est élevé au cours du mois de décembre à 423.847, en augmentation de 11.000, ont annoncé les services officiels du travail.

Le chômage touche 10,2 pour cent de la population active. A la fin de 1980, on comptait 377.081 personnes sans emploi soit un taux de chômage de 9,1 pour cent.

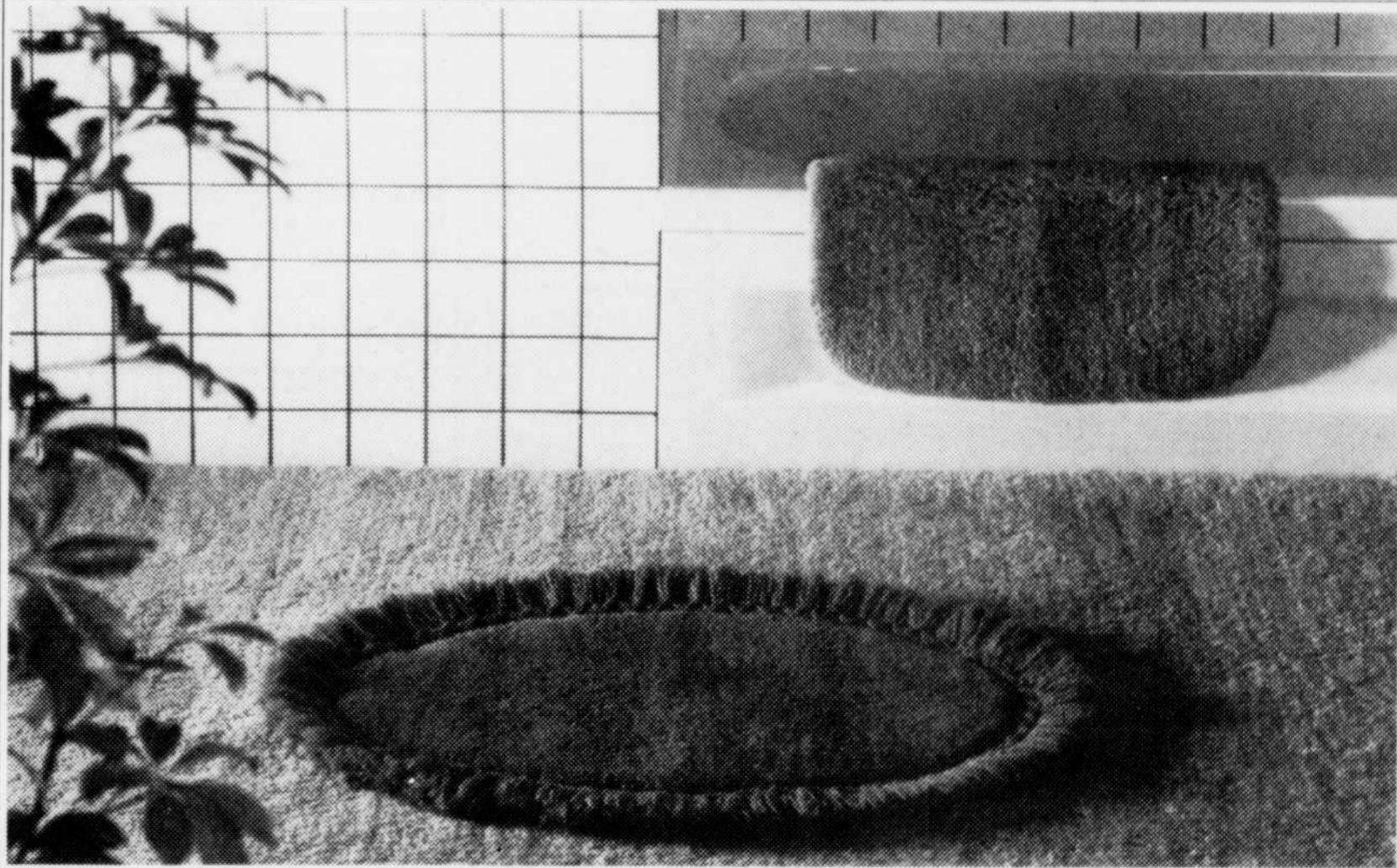
M. Gavin Semple, président de la Prairie Implement Manufacturers Association (association des fabricants de machines agricoles des Prairies), dont le siège est à Regina, a expliqué dans une interview que, du fait des bonnes récoltes enregistrées en 1981 et des prévisions optimistes pour 1982, les ventes de machines agricoles sont à la hausse.

Selon M. Ivan Thue, directeur général de l'association, un sondage effectué parmi les 95 membres révèle un optimisme pour l'avenir. La plupart d'entre eux pensent que les ventes vont, au moins, se maintenir à leur niveau actuel, tandis que 56 p.c. sont persuadés qu'elles vont augmenter.

# F O Y E B A A A A vente

MAINTENANT ET JUSQU'AU 23 JANVIER

## 30% DE RABAIS

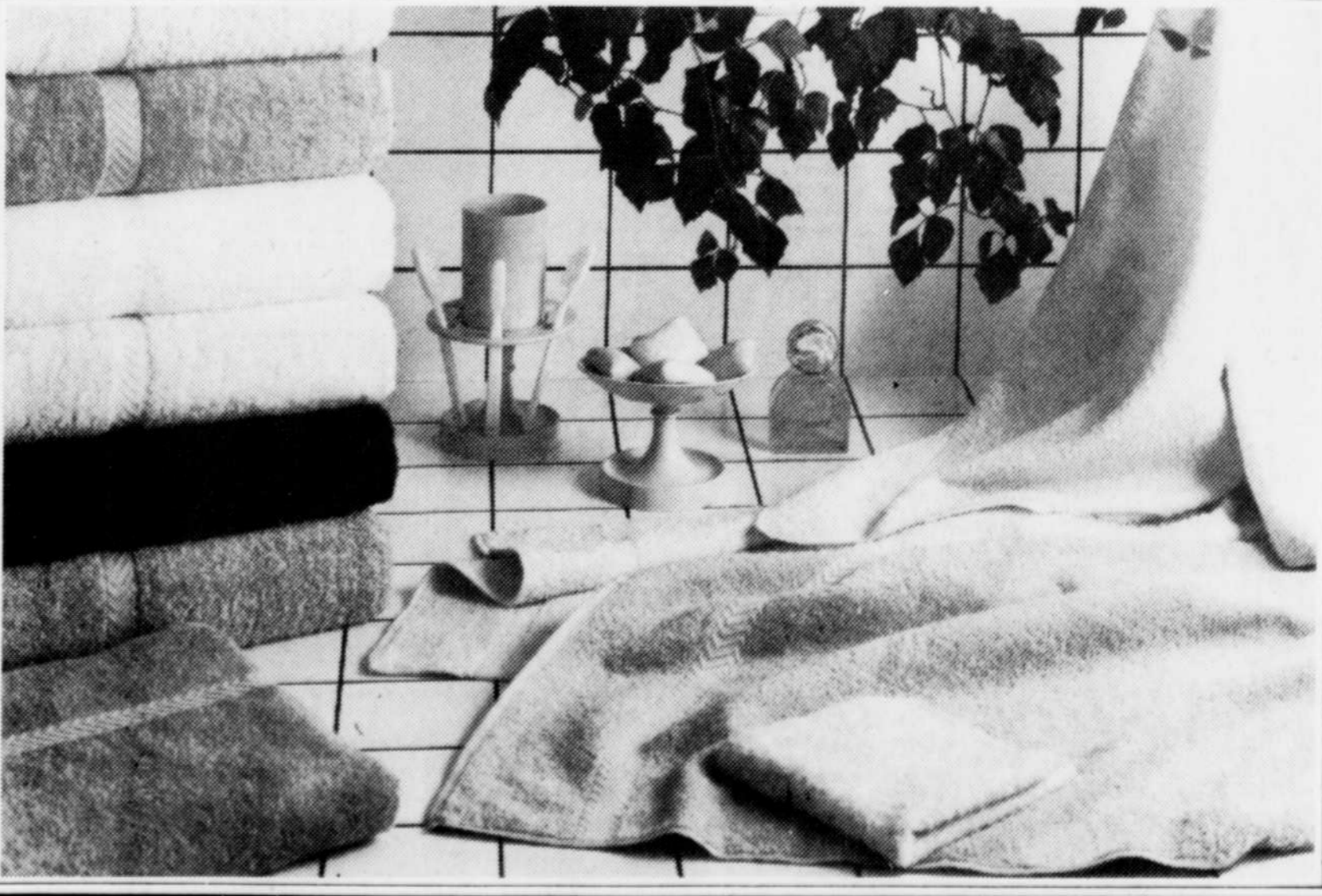


## Moquette et tapis "Duchess"

En exclusivité Eaton, moquette et tapis de peluche de nylon "DuPont", endos de latex antidérapant. Choix de brun, marine, vieux rose, rubis ou maïs.

Dim. approx.	Prix courant Eaton	Ch.
Tapis oblong, 53cm x 91cm	14.98	10 <sup>48</sup>
Tapis ovale, 61cm x 91cm	18.98	13 <sup>28</sup>
Tapis contour	14.98	10 <sup>48</sup>
Couvre-réservoir	18.98	13 <sup>28</sup>
Couvre-abattant standard	7.98	5 <sup>58</sup>
Couvre-abattant "King"	10.98	7 <sup>68</sup>
Moquette, 152cm x 183cm	59.98	41 <sup>98</sup>

## 33 1/3% DE RABAIS



## Serviettes "Aqua" de Fieldcrest

En exclusivité Eaton, ratine de coton et polyester éponge brun, jonquille, suède, rose, bleu de cérulee, crème de menthe. Liteau et bords ourlés.

	Prix courant Eaton	ch.
Serviette de bain	8.98	5 <sup>98</sup>
Essuie-main	6.98	4 <sup>65</sup>
Débarbouillette	3.50	2 <sup>33</sup>

Eaton au Carrefour de l'Estrie, Sherbrooke Rayon 336. Venez ou téléphonez 563-8555

# EATON

Prélude à une course à la succession de Trudeau ?

# Rumeurs de remaniement ministériel sur la colline parlementaire à Ottawa

OTTAWA (PC) — Les rumeurs concernant les hauts et les bas des carrières politiques vont bon train sur la colline parlementaire alors que le premier ministre Trudeau est sensé procéder à un important remaniement ministériel en plus d'annoncer une série d'importantes nominations à des postes clés.

Selon les plus récentes spéculations, le premier ministre Trudeau, qui rentrera à Ottawa samedi après un séjour d'une semaine de ski au mont Whistler, en C.-B., puis repartira mercredi pour une visite officielle de quatre jours au Mexique, procédera à un important remaniement ministériel au cours de la semaine précédant la reprise des travaux parlementaires, le 25 janvier.

Mais le bureau du premier ministre Trudeau s'est efforcé d'apaiser les spéculations, mercredi, en disant que

les rumeurs se multipliaient uniquement parce que les courriéristes parlementaires n'ont pas d'autre chose à faire au cours du congé des Fêtes.

"Il n'y a aucun projet de remaniement ministériel à l'heure actuelle", d'affirmer Nicole Sénécal, la nouvelle secrétaire de presse du premier ministre Trudeau. "Ce ne sont pas les spéculations qui manquent par le temps qui court uniquement parce que vous, les courriéristes, n'avez pas grand chose à faire durant le congé des Fêtes."

Cette douche d'eau froide était destinée principalement aux rumeurs de nombreux changements au niveau des sous-ministres.

Le seul remaniement auquel le premier ministre Trudeau a procédé depuis les élections de 1980 remonte à l'automne dernier quand il a nommé quatre nouveaux ministres à des portefeuilles secondaires, qu'il a accru les responsabilités à deux de ses collaborateurs et qu'il n'a écarté personne. L'actuel cabinet de 36 membres est le plus important de l'histoire.

Succession de Trudeau

Etant donné que le premier ministre Trudeau se propose de prendre sa retraite de la politique active au cours

de la présente année, un remaniement à l'heure actuelle revêtirait une signification toute spéciale — les promotions et les démissions établiraient une hiérarchie parmi les candidats à direction du Parti libéral.

A titre d'exemple, si le ministre de la Justice Jean Chrétien ou le ministre de l'Énergie Marc Lalonde héritent de responsabilités accrues comme le veut la rumeur, leur statut comme successeur éventuel du premier ministre Trudeau se verrait consolider.

Une rumeur veut que le ministère de l'Industrie et du Commerce soit démantelé alors que les responsabilités commerciales seraient absorbées par le ministère des Affaires extérieures.

## Réforme électorale: projet écarté jusqu'à l'an prochain

OTTAWA (PC) — Il semble que le gouvernement ait mis de côté jusqu'à l'an prochain le projet de réforme électorale. Le président du Conseil privé, M. Yvon Pinard, a en effet déclaré mercredi que le gouvernement n'avait pas l'intention de charger un comité parlementaire d'étudier la question avant la fin de la présente session ni avant le début de la session suivante, ce qui signifie pas avant l'automne.

Les changements prévus prévoieraient entre autres une représentation proportionnelle aux votes, qui permettrait aux libéraux d'avoir un plus grand nombre de députés dans l'ouest et aux conservateurs un plus grand nombre de députés au Québec.

Si on accorde au comité désigné un temps raisonnable pour étudier la question, le projet de réforme ne sera pas déposé avant 1983, soit trois années entières

après la promesse initiale du gouvernement de soumettre le projet à l'étude d'un comité.

Des informateurs ont laissé entendre que le retard était dû à l'opposition d'une majeure partie du caucus libéral. Le premier ministre Trudeau et la Commission d'enquête sur l'unité canadienne, établie par le gouvernement, se sont prononcés en faveur de la représentation proportionnelle.

Il y a également désaccord au sein des partis de l'opposition. En juillet, au congrès national du NPD, M. Ed Broadbent avait tenté sans succès de faire approuver l'idée.

Selon ce système, on devrait ajouter des sièges aux 282 qui constituent déjà les Communes. Ces 282 députés seraient toujours élus selon l'ancien système, avec la victoire au candidat ayant recueilli le plus grand nombre de votes.



Michael Wilson (à droite), critique financier du parti conservateur, s'entretient avec le président du CEC, David Slater, avant son audition devant un comité sur l'économie et le budget.

### Guerre de tranchées entre le CEC et le ministère des Finances ?

OTTAWA (PC) — Le Conseil économique du Canada (CEC), l'organisme chargé de conseiller le gouvernement fédéral en matière d'économie, s'est livré, mercredi, à une critique plutôt douce des politiques économiques d'Ottawa, alors que circulaient des rumeurs d'une guerre de tranchées entre le CEC et le ministère des Finances et la Banque du Canada.

Les critiques sont venues alors que l'organisme-conseil était soumis à un barrage de questions de la part de députés conservateurs lors de sa comparution, à Ottawa, à l'occasion des audiences consacrées sur le budget fédéral et l'état de l'économie en général.

Après la comparution du CEC, le président de l'organisme, M. David Slater, s'est borné à déclarer que "nous avons en quelque sorte accordé nos chiffres avec ceux du ministère des Finances, mais nous n'avons pas vraiment eu d'échanges sérieux avec eux".

Il a toutefois admis avoir "eu vent de rumeurs de commentaires privés. Je crois qu'il y a une véritable divergence d'opinion" relativement aux prévisions du déficit fédéral.

Le CEC soutient que les nouveaux revenus énergétiques que percevra Ottawa sont suffisants pour éponger le déficit, en 1985. L'organisme a également critiqué la politique gouvernementale de resserrement des politiques monétaires, et les hauts niveaux d'intérêt qui en ont découlé.

### L'ambassade canadienne à Lima incite les détenus à cesser leur jeûne

OTTAWA (PC) — Des membres de l'ambassade canadienne à Lima s'efforcent de persuader trois ressortissants canadiens de cesser leur grève de la faim pour protester contre leurs conditions de détention.

Un porte-parole du ministère des Affaires extérieures a précisé, mercredi, que le personnel de l'ambassade canadienne au Pérou tente de les convaincre que leur attitude ne fera pas progresser leur cause devant les tribunaux péruviens.

Les trois ressortissants canadiens qui jeûnent depuis deux semaines ont été identifiés comme étant: Jean-Paul Michaud, de Châteaufort, Ont., Sydney Goldfarb, de Québec, et Gérard Simard, dont on ne connaît pas l'adresse.

Selon le porte-parole des Affaires extérieures, les procédures judiciaires progressent dans le cas de quatre des cinq ressortissants canadiens qui sont actuellement en prison. Tout porte à croire que les tribunaux péruviens vont rendre des décisions d'ici une ou deux semaines dans quatre des cas. Quatre des cinq prisonniers canadiens ont déjà subi leur enquête préliminaire. Certains des prévenus en ont appelé de leur condamnation.

En tout et par tout, ils sont 18 prisonniers étrangers qui font la grève de la faim dans les prisons péruviennes pour protester contre la lenteur des tribunaux et contre leurs conditions de détention.

### CARRIÈRES ET PROFESSIONS

#### ANNONCEURS-NOUVELLISTES

Une entreprise sherbrookoise spécialisée dans le domaine des communications est à la recherche d'annonceurs-nouvellistes.

Expérience dans la radio ou de télévision serait un atout important.

Faire parvenir curriculum vitae à  
Casier 20, La Tribune,  
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8.

# F O Y E vente

MAINTENANT ET JUSQU'AU 23 JANVIER

### 25.00 DE RABAIS!

#### Robot culinaire

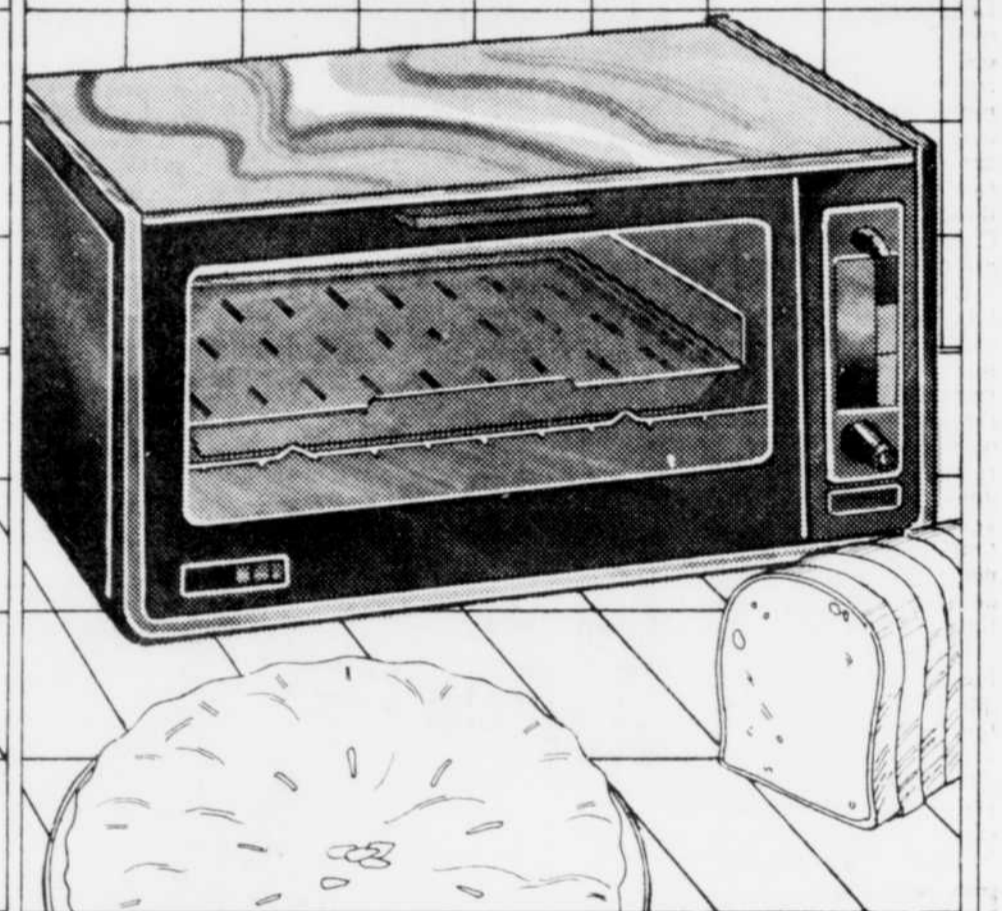
Phillips FP5708 / FP1805  
Hache, tranche, coupe... grâce à ses lames et disques d'acier inoxydable, spatule et lame de plastique pour mélanger. Aussi inclus: ensemble de 6 accessoires.

Prix courant Eaton 159.98

134<sup>98</sup> ch.



### 15.00 DE RABAIS!



#### Gril-four Phillips TR4408

Modèle fort pratique offrant la possibilité de cuire 8 hamburgers de 1/4 de livre chacun, ou une tarte de 8 po ou encore de griller jusqu'à 8 tranches de pain. Arrêt automatique lorsque la porte est entrouverte de plus de 30°.

Prix courant Eaton 89.98

74<sup>98</sup> ch.

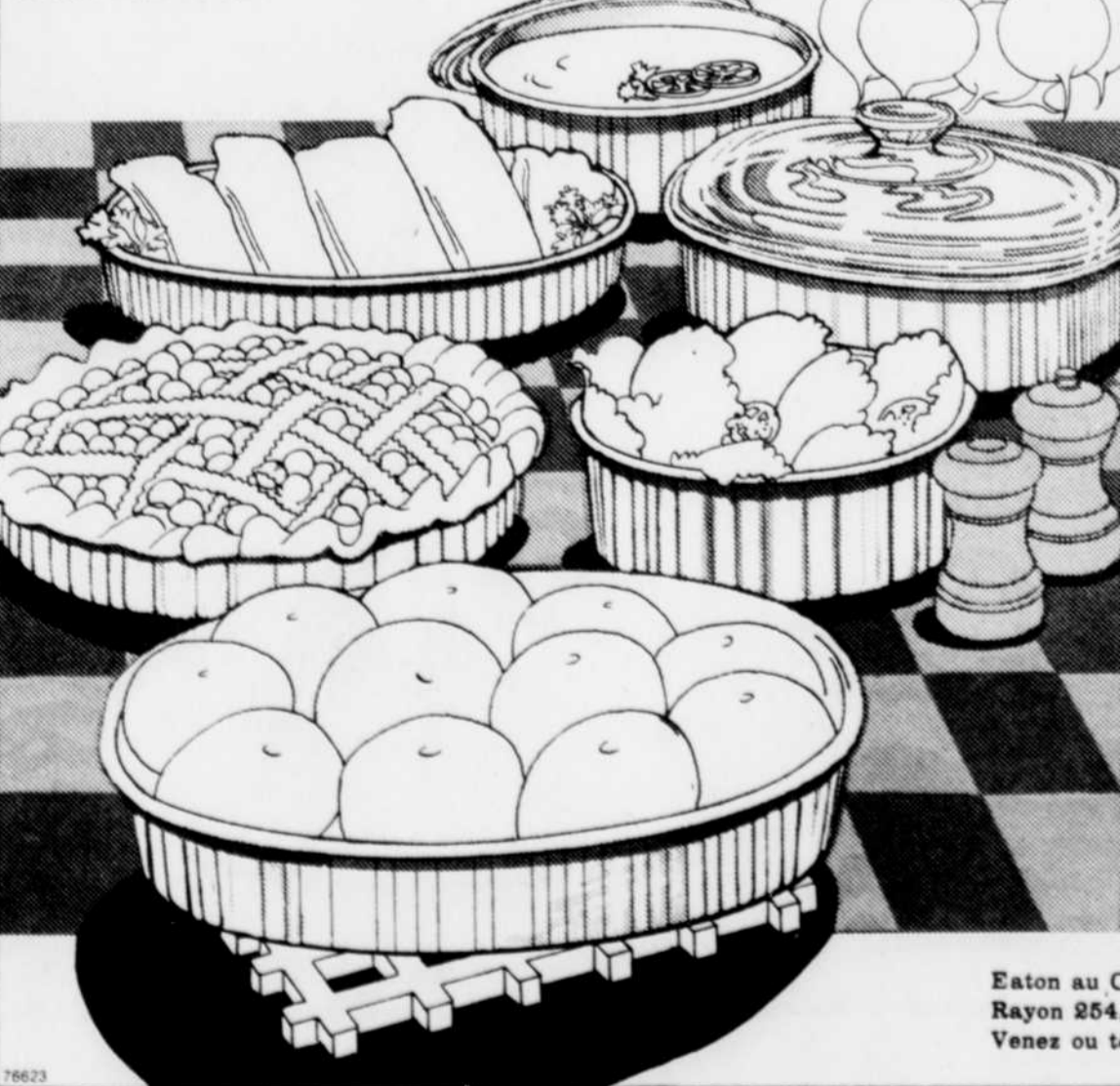
### À PRIX INTÉRESSANTS...

#### "French White" de Corningware

Élégants et pratiques plats à gratiner et cocottes passant du four à la table au lave-vaisselle sans problème.

Prix courant Eaton

	Ch.
Plat rond de 2,51 avec couvercle	21.26 19 <sup>13</sup>
Plat oval de 2,81 avec couvercle	21.26 19 <sup>13</sup>
Plat rond de 1,81 avec couvercle	17.76 15 <sup>97</sup>
Cocotte ovale de 2,41	17.76 15 <sup>97</sup>
Cocotte ovale de 1,81	15.98 14 <sup>96</sup>



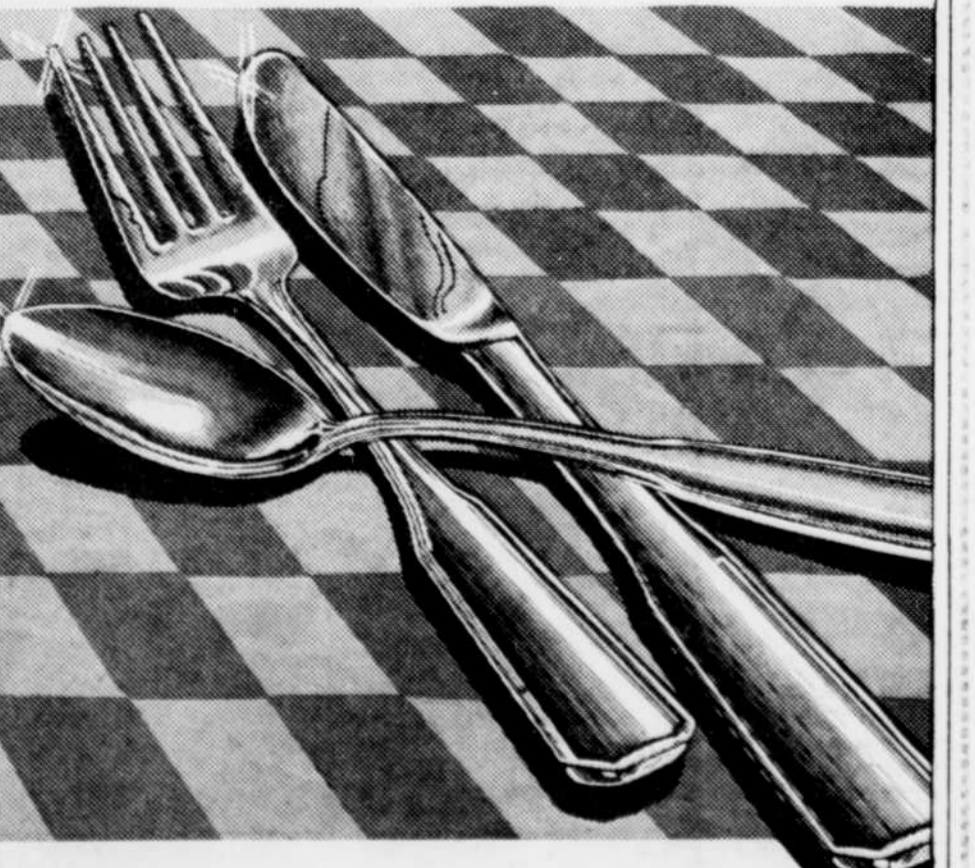
### 40% DE RABAIS!

#### Coutellerie "Reward"

Ensemble de 50 pièces en acier inoxydable comprenant: 8 couteaux, 8 fourchettes à dîner, 8 cuillères à dessert, 8 fourchettes à salade, 16 cuillères à thé, 1 cuillère à sucre et 1 couteau pour le beurre.

Prix courant Eaton 60.00

35<sup>99</sup> l'ens.



Eaton au Carrefour de l'Estrée.  
Rayon 254, 277  
Venez ou téléphonez 563-9555

EATON

# Mousse urée-formol: un usage réglementé préférable à l'interdiction ?

**OTTAWA (PC) —** Pour l'Association canadienne des fabricants de produits chimiques, le Bureau de révision devrait songer à la possibilité de réglementer l'usage de la mousse urée-formol comme isolant plutôt que de maintenir l'interdiction totale de ce produit.

Dans son intervention, mercredi, au terme de plusieurs mois d'audition par le bureau, l'organisme n'est toutefois pas allé jusqu'à demander clairement la levée de l'interdiction.

Il a toutefois grandement critiqué la façon dont on avait tout d'abord imposé l'interdiction, en soulignant que les spécialistes devaient encore prouver des relations indubitables entre la mousse et la série de problèmes de santé rapportés par des personnes habitant des maisons isolées à l'urée-formol.

C'est en décembre 1980 que la mousse isolante d'urée-formol avait été bannie en accord avec la loi sur les produits dangereux, en grande partie après qu'on eut démontré que cette mousse se divisait et libérait des vapeurs de formol dans les maisons après son installation.

Le bureau de révision a été créé l'été dernier à la demande de deux compagnies qui avaient déjà vendu cette isolant. Le président, M. Jacques Lamoureux, a précisé mercredi que le bureau aura besoin d'au moins deux autres mois avant d'avoir complété son rapport et d'avoir fait ses recommandations au ministre de la Consommation, M. André Ouellet.

Les 67 membres de l'Association des fabricants de produits chimiques ne sont pas directement touchés par l'interdiction, mais ainsi que l'a indiqué au bureau leur avocat, Me John D. Richard, ils veulent s'assurer que toute décision gouvernementale s'appuie sur des recherches scientifiques fiables.

Le mémoire lu par Me Richard Maintient que la plupart des problèmes attribués à la mousse découlaient d'une installation négligée et que l'on pouvait éviter ces problèmes à l'avenir en adoptant de

nouveaux règlements fédéraux.

L'association a également affirmé qu'on pouvait croire que les plaintes de certains propriétaires à propos de la mousse avaient des cau-

ses psychologiques. Et, selon elle, le haut degré d'urée-formol dans une maison peut bien être dû à d'autres sources d'emanation de ce produit chimique, comme la fumée de cigarette.

En résumé, l'association a laissé entendre que l'interdiction de la mousse isolante avait été plutôt le résultat de preuves circonstancielles que de faits et d'observations réelles — un

point de vue que l'avocat du gouvernement, Me William Manuel, a rejeté carrément.

Me Manuel a affirmé qu'il y avait de nombreuses preuves que la mousse avait entraîné

des malaises physiques à un nombre substantiel de personnes et qu'il n'y avait aucune raison de croire qu'un règlementation gouvernementale améliorerait la situation.

## Les consommateurs

Quand on considère les problèmes que peut causer la mousse d'un côté et sa valeur mar-

ginale d'isolant de l'autre, la balance penche sans hésitation en faveur de l'interdiction, a-t-il dit.

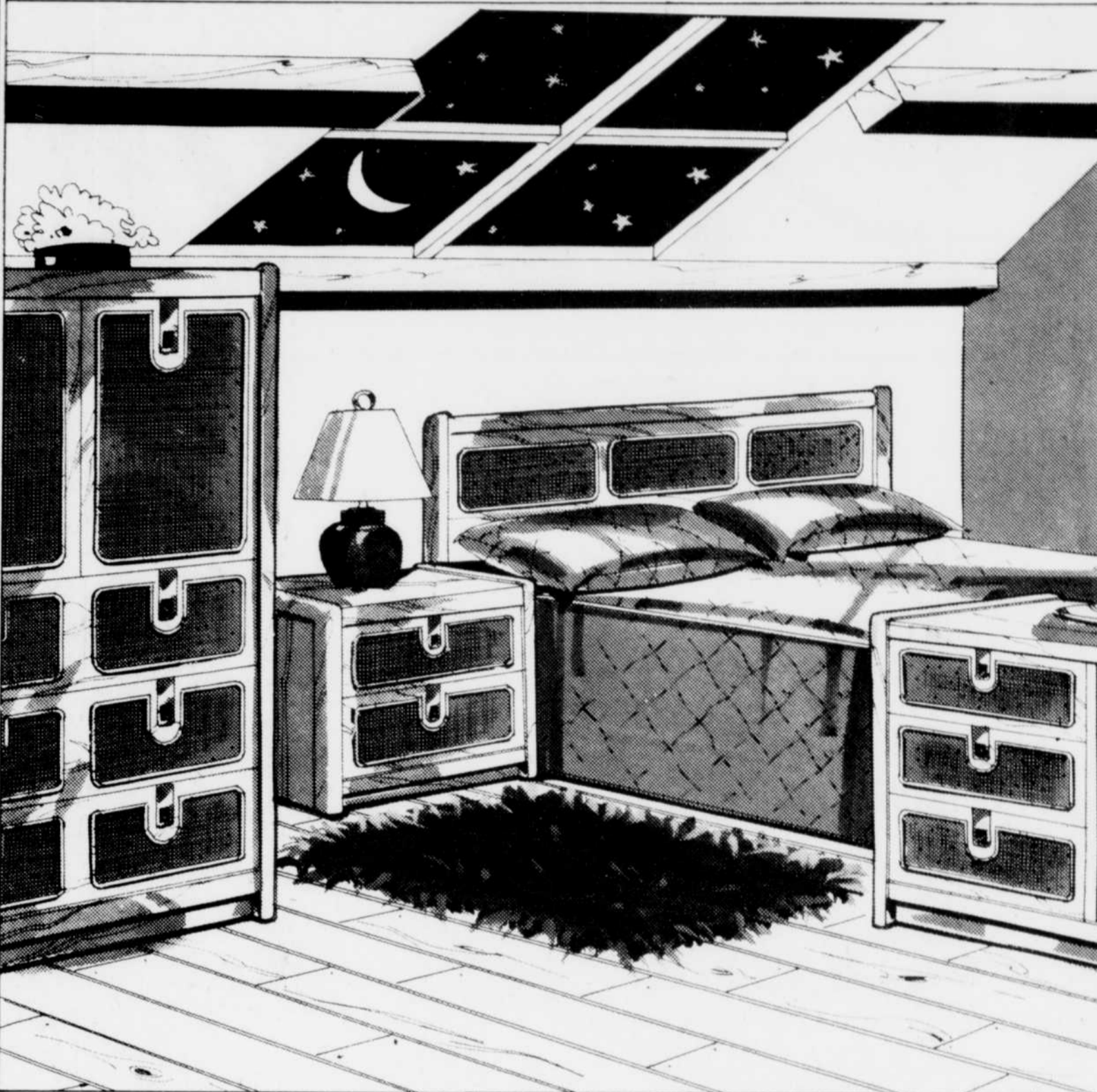
Un autre témoignage, mercredi, a été celui de M. Howard Weston, au

nom de l'Association des consommateurs du Canada. Il s'est prononcé fortement en faveur de la position fédérale et s'est opposé à l'idée de remplacer l'interdiction par des règlements.

# F O Y E R A A A A vente

MAINTENANT ET JUSQU'AU 23 JANVIER

DE 45.01 À 330.01 DE RABAIS.



## Chambre à coucher Gérald Collin

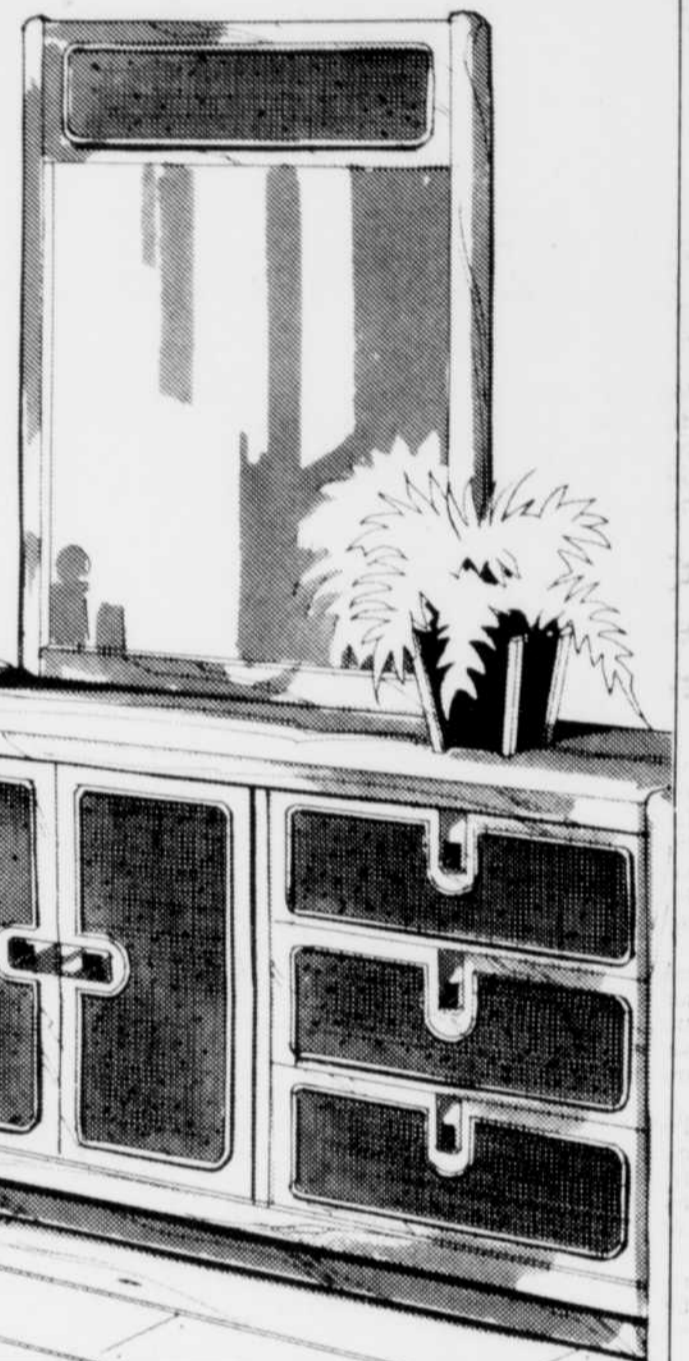
Exclusif à Eaton, ensemble au fini pacanier rehaussé de rotin. L'ensemble comprend: une commode triple, un miroir, un chiffonnier, une tête de lit.

Prix courant Eaton 2230.00

**1899<sup>99</sup>** l'ens.

Table de chevet à 2 tiroirs. Prix courant Eaton 295.00

**249<sup>99</sup>** ch.



## Une garde côtière québécoise: absurde

-Roméo Boyer

**MONTREAL (PC) —** L'idée de créer une garde côtière québécoise est absurde.

C'est ce qu'affirmait hier le président du port de Montréal, Roméo Boyer, qui commentait l'idée exprimée récemment par le ministre québécois de l'Agriculture,

Jean Garon, et son collègue des Transports, Michel Clair.

Les deux ministres avaient laissé entendre qu'ils songeaient à regrouper le matériel d'intervention d'urgence de plusieurs ministères québécois pour pallier l'inefficacité de la garde côtière canadienne dans les eaux québécoises. Ces déclarations faisaient suite à la tragédie du pétrolier Hudson Transport, au large de Matane, le soir de Noël.

M. Boyer a ridiculisé cette suggestion, exigeant plutôt du gouvernement québécois qu'il voit à la sécurité des lacs et rivières qu'il a déjà sous sa juridiction, avant de supplanter le gouvernement fédéral sur la Voie maritime.

«Que le Québec commence par assurer la sécurité dans les parcs et sur les rivières.

## Au salon: Comfort Design

Ensemble traditionnel aux coussins de sièges bourrés de mousse polyuréthane et recouverts de polyester "Fortrel", dossiers bourrés de polyester "Dacron". Recouvrement de coton beige imprimé d'un motif floral.

Prix courant Eaton

Sofa	899.95	<b>799<sup>99</sup></b>
Fauteuil	449.95	<b>389<sup>99</sup></b>
Non représenté:		
Causeuse	674.95	<b>579<sup>99</sup></b>

## Tables et étagères

### Electrohome

Collection "Manor Hall" faite d'érable massif au fini pacanier.

Prix courant Eaton

Table avec tiroir	199.95	<b>159<sup>99</sup></b>
Table d'appoint	234.95	<b>179<sup>99</sup></b>

(Veuillez accorder 4 semaines de délai pour la livraison)

DE 39.96 À 99.96 DE RABAIS.



Eaton au Carrefour de l'Estrée.  
Rayon 270  
Achats en personne seulement.

**EATON**

